

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS**

Fondée en 1848 - Reconnue d'utilité publique par décret du 8 février 1865

Siège social et Secrétariat général (renseignements - vente des publications) :
Bibliothèque municipale, 1, rue Dupanloup, 45043 ORLÉANS CEDEX.
C. C. P. ORLÉANS 956-28 J

le x renouvellement pas toujours --
Affectueux
Jean

Jean MESQUI

**LES TRAVAUX EFFECTUÉS
DANS LES CHATEAUX
DE LOUIS I^{er} D'ORLÉANS
A L'INTÉRIEUR DE SON DUCHÉ**

Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais

Nouvelle série - Tome VIII - Année 1980

N° 54

1981

Publications de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais

Les Bulletins et Mémoires de la Société parus antérieurement sont en vente dans la mesure des stocks disponibles. Pour les acquérir, s'adresser à la Société, Bibliothèque municipale, 1, rue Dupanloup, 45043 ORLÉANS CEDEX

Publications, tirées à part, en vente au siège et dans les librairies :

Orléanais

- La source du Loiret, sa géologie, son château, son histoire littéraire (1965), ill., 33 p.
- Mélanges à la mémoire de l'abbé André Nouel (1972), biogr., biblio., 12 art., ill., 96 p.
- Jacques SOYER : Les voies antiques de l'Orléanais (Civitas Aurelianorum) (1971), 2^e éd. augm. d'un index et d'une biblio., cartes, 184 p.
- J. DEBAL : Les Gaulois en Orléanais, des invasions celtiques à l'occupation romaine, (1974), 40 ill., bibliogr., index, 128 p.
- M. GAND : Le clergé du diocèse d'Orléans face à la persécution révolutionnaire (1791-1795), (1978), ill., 122 p.
- M. MORITEL : Les activités et les projets nés des eaux de la Loire, (1978), ill., 155 p.

Orléans

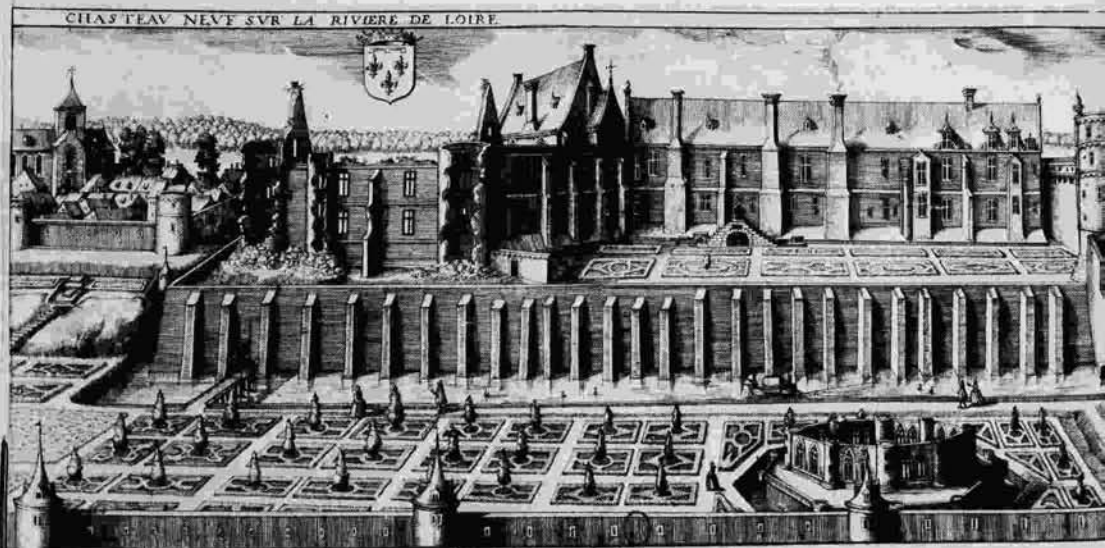
- Dom J.-M. BERLAND : Les origines de l'Église d'Orléans (IV^e-VII^e siècles), (1979), 64 p.
- P. HAMEL et P. JOUVELLIER : L'église Saint-Paul d'Orléans (1961), ill., 32 p.
- Orléans ville universitaire (1962), 14 articles consacrés à l'ancienne université d'Orléans et à la salle des thèses, ill., 120 p.
- Mgr P.-M. BRUN : Jeanne d'Arc entre l'Élysée et le Vatican : l'arrière plan diplomatique du 8 mai 1929, (1977), ill., 16 p.
- F.-H. HOUBART : Les grandes orgues de Sainte-Croix d'Orléans, (1980), ill., 82 p.
- J. DEBAL : De Cenabum à Orléans (1975), ill., 20 p.
- J. DEBAL : Le plan d'Orléans à travers les siècles, (1980), ill., 44 p., grand format.
- J. DEBAL : Nouvelles observations sur les ponts anciens d'Orléans, (1978), ill., 16 p.
- S. VASSAL : Orléans d'hier à aujourd'hui, la crise urbaine (1976), ill., 76 p.

Monographies locales

- B. GREMONT (Frère Denis) : Étymologie populaire et étymologie savante du nom de Fleury (1969), une carte, 13 p.
- J. DEBAL, P. BARDET, A. FERDIÈRE et l'Abbé A. NOUËL : Recherches à propos de quelques découvertes dans la commune de Tavers (Loiret) (1970), ill., 38 p.
- J. DEBAL : Saint-Sigismond et le « village de la Colonne » (St-Pérvy-la-Colombe), Loiret (1970), ill., une carte, 18 p.
- J. DEBAL : Vienne-en-Val (Loiret), Divinités et sanctuaires, 49 ill., bibliographie.
- J. NICOURT : préliminaire d'une étude de la céramique médiévale, 3 ill., 6 planches hors texte, (1973), 1 vol., 112 p.
- C. PORTOU : La propriété foncière à Vouzon, de la fin de la guerre de cent ans à la veille de la révolution, (1964), 13 p.
- B. DUBÉ : Souesmes (Loir-et-Cher), 3000 ans d'Histoire d'un terroir solognot, (1975), 32 p.
- Dom Anselme DAVRIL : La vie à l'Abbaye de Fleury-Saint-Benoît au XIII^e siècle, (1976), 32 p.

Jean MESQUI

LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES CHATEAUX DE LOUIS I^{er} D'ORLÉANS A L'INTÉRIEUR DE SON DUCHÉ



Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais
Nouvelle série - Tome VIII - Année 1980

N° 54

1981

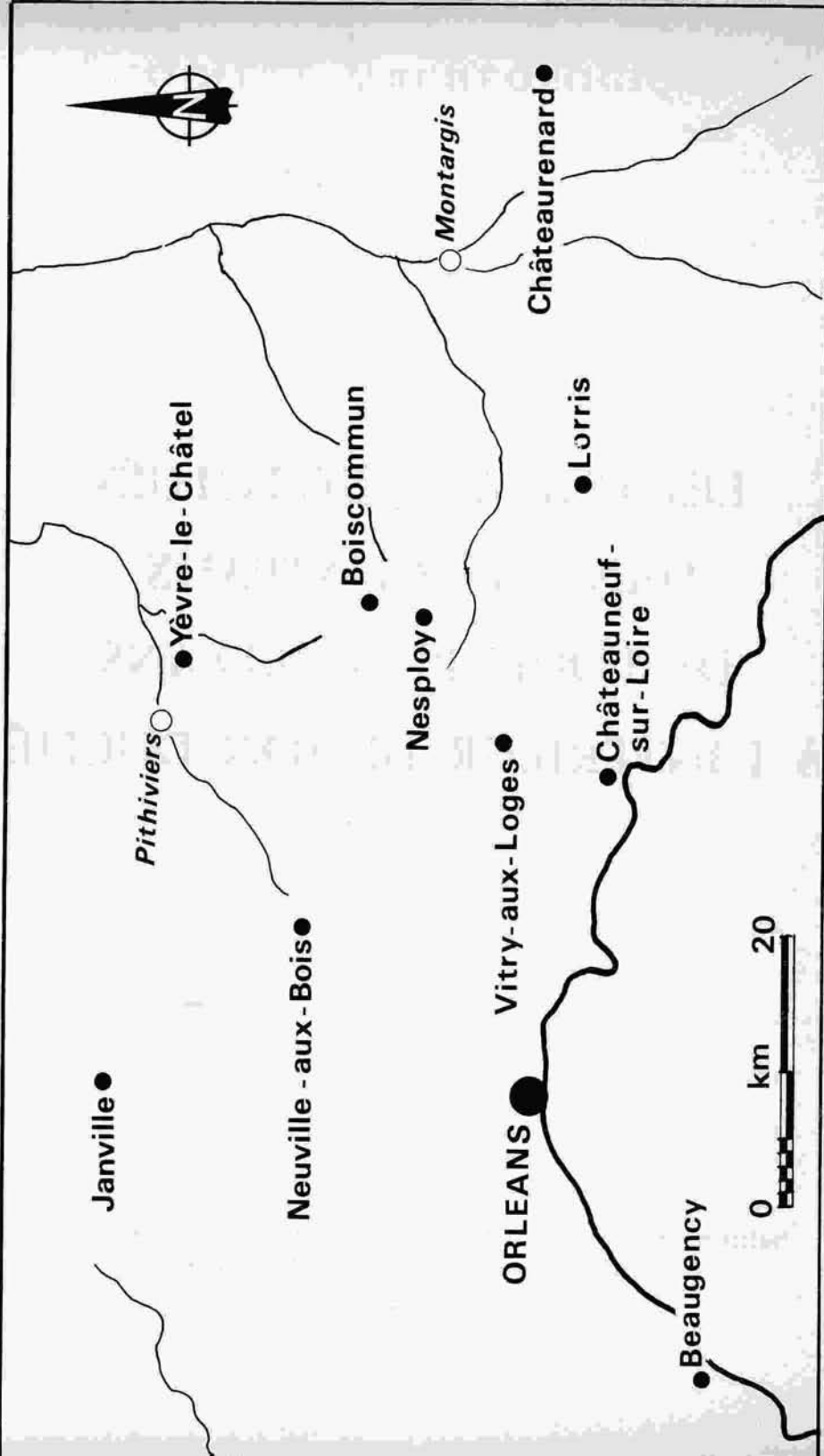


FIG. 1. — « Les châtelainies du duché d'Orléans en 1406-1408 ».

LES TRAVAUX EFFECTUES DANS LES CHATEAUX DE LOUIS I^{ER} D'ORLEANS A L'INTERIEUR DE SON DUCHE D'ORLEANS

Le 4 juin 1392, Louis de France, fils du roi Charles V, recevait le titre de second duc d'Orléans, devenant ainsi la tige de la Maison des Valois-Orléans qui accèdera au trône trois générations plus tard. Louis se trouvait de cette façon maître de onze châtelainies, plus ou moins bien entretenues : Orléans, tout d'abord, où il disposait en propre du "Châtelet" et de la "Tour Neuve", Beaugency, Boiscommun, Châteauneuf-sur-Loire, Châteaurenard, Janville, Lorris, Nesploy, Neuville-aux-Bois, Vitry-aux-Loges et enfin Yèvre-le-Châtel (fig. 1). Les années 1392 et 1393 se passèrent à mettre en place les structures administratives; et, le 5 avril 1394, le duc envoyait Jean Prunelé, gouverneur du duché d'Orléans, faire une inspection des deux châteaux de Châteauneuf et Châteaurenard, considérés comme étant dans un état proche de la ruine ; Prunelé devait s'accompagner des deux maîtres des oeuvres du duché, Arnoult de Luilly pour la maçonnerie et Jean de Meneliz pour la charpenterie.

C'était là le début d'une action constante d'entretien et de rénovation des châteaux ducaux, que nous avons tenté déjà de retracer d'une façon globale, dans l'ensemble des possessions de Louis (1). Mais les châteaux de l'Orléanais méritent un examen individuel plus attentif et approfondi, d'autant qu'il existe pour les deux dernières années du règne ducal des comptes particuliers de travaux qui n'ont jamais été exploités et qui fournissent bien des lumières sur les oeuvres entreprises par Louis.

Avant d'effectuer, pour chacun des sites, l'analyse des sources et des restes monumentaux, nous commencerons par évoquer rapidement les documents qui vont servir de base à cette étude.

* Sauf mention particulière, les dessins et croquis sont de l'auteur.

	février 1406 - février 1407		février 1407 - février 1408			
	CHATEAUX	BÂTIMENTS PUBLICS	CHATEAUX	BÂTIMENTS PUBLICS		
DÉPENSES D'ENTRETIEN COURANT	ORLÉANS «Duit»	17 "	179 "	55 "	20 "	
	BEAUGENCY	60 "	81 "	16 "		
	BOISCOMMUN		9 "		25 "	
	CHÂTEAUNEUF Etang	115 "	9 "	37 "		
	CHÂTEAURENARD			61 "		
	JANVILLE	13 "	45 "	50 "		
	LORRIS	13 "	19 "	41 "		
	NESPLOY			13 "		
	NEUVILLE		10 "			
	YÈVRE	4 "	14 "	62 "	5 "	
	<i>Sous-total</i>	222 "	366 "	335 "	50 "	
	<i>Total</i>	588 "		385 "		
	DÉPENSES EN TRAVAUX EXCEPTIONNELS	CHÂTEAUNEUF	450 "		352 "	
		CHÉCY				116 "
<i>Total</i>	450 "		468 "			
<i>Totaux de dépense en travaux</i>	<i>Sous-total</i>	672 "	366	687 "	166 "	
	<i>Total</i>	1038 "		853 "		
DÉPENSE COMMUNE		33 "		46 "		
DÉPENSE TOTALE		1071 "		899 "		
RECETTE		640 "		989 "		

FIG. 2. — « Tableau synoptique des recettes et dépenses des comptes de 1406-1408 ».

EXAMEN GLOBAL DES CHANTIERS DUCAUX

D'APRES LES SOURCES CONTEMPORAINES

De même que pour le reste des possessions de Louis d'Orléans, les sources exploitables pour effectuer une recherche relative à l'activité en matière de construction sont très éparses. Le plus souvent, il s'agit de mandements ducaux, de quittances isolées d'ouvriers, ou encore de certificats des maîtres des oeuvres, toutes sources dispersées au hasard des collections d'archives et ne représentant, à la suite de pertes successives, qu'un pourcentage extrêmement faible de la masse initiale, de telle sorte qu'il est difficile, à leur examen, d'acquiescer une vue globale satisfaisante.

LES COMPTES PARTICULIERS DE TRAVAUX

Les Archives départementales du Loiret conservent néanmoins, sous la cote A 2142, deux comptes qui s'étendent du 1^{er} février 1406 (n.st.) au 1^{er} février 1408 (n.st.). Tous deux sont des "Comptes particuliers des oeuvres faites ou duché d'Orléans", dressés par Jean Mahy, receveur ducal à Orléans. Bien qu'ils ne couvrent pas la totalité du règne, ces documents n'en sont pas moins de la plus haute importance, puisqu'ils permettent de cerner de façon exacte les rouages des "oeuvres" à l'intérieur de l'une des principautés ducales, ainsi que de l'ampleur des travaux qui y furent menés pendant l'espace de deux ans.

Ces comptes, vraisemblablement conçus comme des pièces justificatives du Compte général du Duché, se divisent en plusieurs parties : d'abord la recette, puis les dépenses d'entretien courant des châteaux et des bâtiments publics (halles, prisons, fours, justices), suivies de la dépense due aux constructions extraordinaires ordonnées par le duc, et de la dépense commune, en voyages et frais administratifs. Le payeur des oeuvres est le receveur d'Orléans lui-même, ce qui devait compliquer la tâche de celui-ci, qui avait à tenir une double comptabilité assez complexe.

Les modes de financement sont de deux types. Pour les travaux d'entretien courant et la dépense commune, le receveur d'Orléans avance les sommes correspondant aux travaux effectués, qui doivent au préalable faire l'objet d'un certificat des maîtres des oeuvres du duché. En fin de compte seulement, et sur présentation de celui-ci, le Trésorier général du duc d'Orléans alloue une somme forfaitaire couvrant, en partie ou en totalité, les avances du receveur. A noter que cette somme est prise non pas sur la recette d'Orléans, mais sur la recette des aides à Sens, dont Louis d'Orléans pouvait user (2). En 1406-1407, la somme allouée en fin de compte fut de 640 livres parisis, pour une dépense de 621 livres ; en 1407-1408, elle fut de 400 livres parisis, pour une dépense de 431 livres. Le solde, positif ou négatif, devait sans doute être inscrit au Compte général du Duché, puisqu'il ne réapparaît pas d'un

compte particulier à un autre. Signalons enfin, à titre indicatif, qu'en 1404 la somme allouée fut de 300 livres, la dépense n'étant pas connue par ailleurs (3).

Il semble que les dépenses dues aux constructions extraordinaires aient fait l'objet d'une procédure différente. En effet, en 1407-1408, une somme de 588 livres 16 sous parisis fut délivrée en plusieurs phases par le receveur de Montargis au receveur d'Orléans, sur mandement ducal, afin de couvrir les dépenses. Celles-ci n'ayant été que de 467 livres pendant cette année, on peut penser que, contrairement à la procédure employée pour les dépenses d'entretien courant, la somme était allouée dès le début d'année, ou du moins au fur et à mesure, ce qui explique la distorsion entre recettes et dépenses, due à une mauvaise estimation initiale. Par contre, en 1406-1407, aux 449 livres de dépenses extraordinaires ne correspond aucune recette particulière dans le compte, ce qui tend à prouver que le solde négatif qui en résulta fut affecté aux dépenses générales du Duché. Cette situation malsaine, faisant porter tout le déséquilibre sur la comptabilité propre au Duché, entraînera vraisemblablement le déblocage de fonds importants l'année suivante (fig. 2).

En définitive, il faut surtout retenir de ces documents la nette partition comptable entre les travaux d'entretien courant, placés sous la seule responsabilité des maîtres des oeuvres et du payeur, sans budget annuel, et les travaux exceptionnels commandés par le duc, faisant l'objet d'une estimation et d'un financement particulier relevant de la seule responsabilité ducale.

LA NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS SOUS LE RÈGNE DUCAL

Comme nous l'avons dit plus haut, ces sources comptables ont l'inappréciable avantage de permettre de retracer, d'une manière exhaustive, les activités en matière de construction durant deux années. Deux types de monuments firent alors l'objet d'"oeuvres" ducales : en premier lieu, les édifices privés, c'est-à-dire les châteaux, que nous évoquerons plus loin, et en second lieu les édifices publics. Prenons, à titre d'exemple, le cas d'Orléans où, en 1406-1407, on travailla à l'Hôtel de la Prévôté et à celui de la Recette, qui correspondraient de nos jours au Commissariat de Police et à l'Hôtel des Impôts ; on travailla également aux Halles des Drapiers, des Cordonniers, à celles des Tanneurs et celles des Bouchers, enfin aux Étaux des Poissonniers ; et l'on répara de plus les moulins ducaux suspendus sous le pont de Loire, ainsi que le "duict", la digue qui régularisait le cours de la Loire pour alimenter les moulins. Un chapitre particulier du compte fut d'ailleurs consacré à ce dernier ouvrage, où il fallut battre des pieux et remonter la digue en plusieurs endroits.

Le plus souvent, ces travaux d'entretien courant concernaient les fours banaux : ainsi à Orléans, Janville et Boiscommun en 1406-1407, et à nouveau à Boiscommun en 1407-1408. Ces fours consistaient, en effet, en de véritables granges qu'il fallait constamment remettre en état, en raison de leur fréquentation. A Lorris et Orléans, on répara en 1406-1407 les halles, qui firent en 1407-1408 l'objet de travaux exceptionnels mandatés par le duc à Chécy. On réparait également les chapelles et les églises du domaine, comme celle de Lorris qui était de fondation royale, en 1406-1407, et celle de Yèvre-le-Châtel en 1407-1408. Dans tout cela, la réparation la plus fréquente concernait la toiture, dont il fallait combler les lacunes, ou la charpente, dont il fallait remplacer l'une ou l'autre pièce défaillante; quelquefois, en particulier pour les édifices religieux, on exécutait aussi des travaux de maçonnerie pour modifier l'encadrement des fenêtres, etc. Signalons enfin qu'un

entretien constant était mené également aux prisons et aux justices : en 1407-1408, on scellait à Orléans les anneaux de la "géhénne" en la "chambre où est la question", et l'on remplaçait à Châteaurenard la trappe et les gonds sur l'"alée de la fosse aux prisonniers".

La part de ces travaux d'entretien courant menés sur les édifices publics variait évidemment selon les années : en 1406-1407, elle ne représentait pas moins de 60 % des dépenses totales d'entretien et 36 % des dépenses totales en "oeuvres" (4).

Dans leur nature, les travaux d'entretien courant réalisés dans les châteaux ne différaient guère de ceux des édifices publics : essentiellement des travaux de charpente et de couverture, à cause des hivers rigoureux, quelques travaux de maçonnerie visant à remplacer les pierres pourries par l'humidité, enfin des travaux de menuiserie et de serrurerie internes, tels que fenestragés, cloisons, portes. Les seuls travaux défensifs, concernaient la reconstruction de ponts-levis de charpente et, parfois, la réparation de hourdages en mauvais état. Nous reviendrons en détail, pour chaque château, sur le contenu exact de ces travaux. Contentons-nous de retenir ici des ordres de grandeur. Ainsi, en 1406-1407, les seuls travaux de couverture de Châteauneuf-sur-Loire absorbèrent la somme de 116 livres, soit 20 % de la dépense totale en entretien ; le second gros poste de cette année, Beaugency, était constitué, au contraire, par des travaux d'aménagement interne du donjon.

Quant aux travaux exceptionnels ordonnés par le duc, ils se limitèrent, durant les deux années des comptes, au château de Châteauneuf-sur-Loire et aux halles de Chécy. A Châteauneuf, où l'on terminait alors une tour, la somme importante de 800 livres parisis fut consacrée aux travaux durant les deux années : le détail des "oeuvres", que nous verrons plus loin, permet d'évaluer le coût de construction d'une tour de 10 m de diamètre et de 16 m de hauteur à 1400 livres environ, non compris le coût des fondations et des travaux préparatoires.

Cette dernière estimation permet finalement d'apprécier le volume des travaux d'entretien et de comprendre comment, durant la seule année 1404, l'énorme somme de 24700 livres fut consacrée aux deux chantiers de Pierrefonds et de La Ferté-Milon, au nord de Paris. Mais, en dépit de la relative modestie des oeuvres réalisées, en comparaison de celles qui, année par année, grevaient la comptabilité ducal au profit des deux châteaux du Valois, il n'en reste pas moins que l'on trouve un souci uniforme et permanent de bon entretien des ouvrages ducaux. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner ailleurs, l'administration ducal a toujours maintenu, avec constance, l'ensemble des bâtiments privés et publics du domaine, et ce sans qu'existent a priori des restrictions sur le volume des sommes à mettre en jeu.

LES MAÎTRES DES OEUVRES ET LEUR RÔLE

Les diverses sources relatives au duché d'Orléans permettent d'identifier quatre maîtres des oeuvres du duché d'Orléans : de 1394 à 1402, Arnoul de Luilly, maître des oeuvres de maçonnerie, remplacé à partir de 1405 au moins par Bernard Vincent ; et, en ce qui concerne la charpenterie, de 1394 à 1398, Jean de Menneliz, suivi, à la fin du règne ducal, par Robert Paré (5).

Le rôle le plus souvent mis en valeur par les sources était pour eux de certifier l'exactitude des sommes réclamées par chacun des artisans travaillant aux chantiers : ces certificats, dont beaucoup subsistent sous forme

dispersée, devaient être joints aux comptes comme pièces justificatives (6). Mais le rôle des maîtres des oeuvres était autre que purement administratif : nous en avons la preuve par plusieurs mentions. Ainsi, le 7 juillet 1402, Louis d'Orléans prescrit d'utiliser 120 livres pour les ouvrages de la Tour Neuve d'Orléans, "lesquelz seront veuz et advisez par les maistres de noz euvres de maçonnerie en nostre duchié d'Orléans" ; de même, le 12 mai 1404, il mande d'effectuer les travaux de Châteauneuf "selon l'ordonnance et divise du maistre de noz euvres de maçonnerie de nostre dit duchié d'Orléans". Signalons enfin une mention relevée dans les comptes relatifs à Châteauneuf, où trois archères doivent être espacées "en la manière que par le maistre est ordonné" (7).

Les maîtres des oeuvres avaient donc plusieurs tâches : la première était de procéder à l'inspection des bâtiments domaniaux, afin de déterminer les travaux à effectuer ; la seconde était d'effectuer les devis de ces travaux ; venait ensuite la passation des marchés, dont ils étaient également responsables ; enfin, ils devaient surveiller le déroulement des oeuvres, les recevoir et les certifier au payeur des oeuvres.

LA MAIN D'OEUVRE

La main d'oeuvre, à des rares exceptions près, de nature locale, comprenait maîtres maçons, maîtres charpentiers, maîtres couvreurs, accompagnés de valets et d'aides, voituriers par eau et par terre, bûcherons, carriers qu'il serait vain d'énumérer ici. Le plus souvent, les tâches faisaient l'objet de marchés, passés aux enchères "au rabais". Il est très rare que la main d'oeuvre ait travaillé à la journée, sinon à certaines époques à Châteauneuf et à Orléans, pour des travaux de couverture en particulier.

Les salaires, assez homogènes, étaient en général de 20 deniers parisis à 2 sous pour les manoeuvres, aides de bras et valets ; pour les maîtres, ils débutaient à 3 sous parisis, atteignant au maximum 3 sous 6 deniers parisis, et ce indépendamment du corps de métier. L'échelle de salaire ne dépassait pas le coefficient de 1 à 2, ce qui semble assez conforme aux chantiers de la même époque (8).

LES CHANTIERS

Le plus souvent occasionnels, les chantiers de petit entretien n'avaient guère d'organisation propre. On notera seulement que, d'une façon systématique, en quelque lieu que ce fût, le bois utilisé était celui de la forêt domaniale de Saint-Benoît-sur-Loire, mené par terre jusqu'aux châtellenies éloignées de la Loire, alors qu'il l'était par eau pour Châteauneuf, Orléans et Beaugency, localités situées en bord de Loire où, à l'époque, la "marine" était fort active.

Seuls deux grands chantiers peuvent être retenus : celui du "duit" de Loire à Orléans et celui du château de Châteauneuf. Le premier était d'un type très proche des chantiers de construction de ponts (9). Il fallait réparer les brèches faites par les glaces dans la digue pendant l'hiver 1405-1406 : aussi installa-t-on un "engin" muni d'une "hie" et d'un "guindas", comprenons une sonnette avec sa masse et son treuil, sur une barque amarrée en Loire. De mai à août 1406, à la période des basses eaux, six ouvriers travaillèrent continuellement à battre des pieux d'environ 3 m de longueur à l'aide du

mouton, et ce au rythme d'une bonne douzaine par jour. Chaque semaine, il fallait oindre les poulies de l'engin, les câbles et les colliers. Une "santine", petite barque de Loire, faisait deux fois par jour l'aller et retour depuis la rive jusqu'au chantier pour conduire et ramener les ouvriers. Les pieux étaient chevillés à des pièces de bois horizontales formant un treillis que l'on remplissait d'un tapis de fagots de chêne ; sur cet ensemble étaient déversées les pierres de la digue, livrées dans des "santines".

Plus traditionnel était le chantier de bâtiment de Châteauneuf-sur-Loire (10). Nous reviendrons plus loin sur la localisation exacte des travaux, qui affectèrent essentiellement, pour ce qui nous intéresse ici, l'achèvement d'une tour circulaire. Celle-ci existait, au commencement du compte de 1406, jusqu'au second niveau, à 9 mètres de hauteur. Le chantier débuta le 20 juin, date à laquelle on commença les travaux préliminaires, en particulier la destruction d'une "galerie" et l'aménagement des chemins d'accès. Le 5 juillet commençait la livraison du sablon et de la chaux pour le mortier : le premier

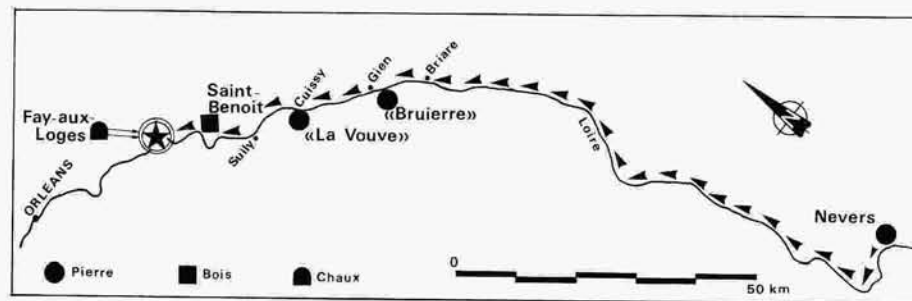


FIG. 3. - « Les approvisionnements en matériaux du chantier de Châteauneuf-sur-Loire ».

venait du port de Châteauneuf, où il était extrait, alors que la seconde, fabriquée à Fay-aux-Loges, était acheminée par voie de terre jusqu'au chantier (fig. 3). Le 12 juillet, trois charpentiers de Châteauneuf installèrent un plancher au second niveau de la tour et y bâtirent une grue de 9 mètres de hauteur et de 7 mètres de flèche, actionnée par une roue de 2,30 mètres de diamètre munie de barreaux permettant à un homme de la faire tourner. Cette grue était prévue, par ses dimensions, pour approvisionner les maçons en pierre et en autres matériaux jusqu'à l'achèvement de la tour. Pendant le montage de l'engin, ces derniers durent se contenter d'un plan incliné de 13 mètres de longueur, dont l'une des extrémités reposait sur le mur du premier niveau.

Le 14 juillet, trois carriers de "Bruierre", carrière disparue située en amont de Gien, commencèrent à débiter de la pierre pour le chantier, pierre qu'ils livraient toute taillée au port du lieu, afin qu'elle soit acheminée par voie d'eau jusqu'à Châteauneuf (11). Ces carriers travaillèrent jusqu'au 29 octobre à fournir la pierre. Par surcroît, on commanda à un carrier de Nevers les cinquante marches de l'escalier en vis. Rappelons que, pour les chantiers de l'Orléanais, cet approvisionnement en pierres du Nivernais et du Bourbonnais était fréquent : dans le devis de reconstruction de Châteauneuf, en 1640, il était prescrit d'employer de la pierre d'Apremont, et l'on a même retrouvé, en face du château, tout le chargement d'un bateau ayant fait naufrage

en Loire alors qu'il venait livrer des claveaux d'Apremont, préfabriqués et destinés à la cathédrale d'Orléans (12). Enfin, une partie des pierres de taille utilisées pour la tour fut extraite des ruines du château de "La Vouve", situé à un quart de lieue du port de Cuissy, en face d'Ouzouer-sur-Loire.

Les travaux furent interrompus le 30 novembre, en raison de l'hiver. Mais le maçon Colin Roucy, de Sully-sur-Loire, n'avait pu terminer les maçonneries de la tour, de telle sorte qu'il fallut les recouvrir d'un mélange de terre et de chanvre afin de les protéger du gel. Ceci était d'autant plus nécessaire que, avant même de commencer l'élévation de la tour, ce maçon avait dû enlever un pied de maçonnerie pourrie par le gel au sommet du premier niveau.

L'année suivante, le chantier reprit au premier mai : c'est à cette date que recommencèrent les livraisons des pierres nécessaires à la tour. Le 12 septembre, le charpentier Jean Machu, d'Orléans, entamait la réalisation des planchers et de la charpente, puis ce fut le tour du couvreur Eliot petit Né d'Orléans. A la fin novembre 1407, le chantier était clos.

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE CONSTRUCTION

DANS LES CHATEAUX

Après ces quelques considérations générales tirées des diverses sources encore accessibles, nous pouvons maintenant détailler, d'une façon précise, les divers travaux qui furent réalisés pendant le règne ducal aux châteaux du duché d'Orléans, en essayant, pour chacun des sites, de les identifier et de les localiser au mieux d'après les restes encore existants. Nous commencerons par Orléans, la capitale, puis nous examinerons les autres châtellenies par ordre alphabétique.

ORLÉANS

Le Châtelet d'Orléans était, on le sait, le château royal - ducal selon les époques - implanté à l'angle sud-ouest de l'enceinte gallo-romaine de la cité, à la tête du pont sur la Loire. Louis Jarry a déjà donné, voici un siècle, les principales caractéristiques de l'édifice au XV^e siècle, insistant en particulier sur les travaux qui y furent menés sous le principat de Charles d'Orléans, fils de Louis (13). Aussi ne ferons-nous ici qu'évoquer les seules oeuvres qui nous soient connues pour le règne de Louis, celles qui apparaissent dans les comptes de 1406-1408. Au demeurant, elles furent extrêmement réduites en 1406-1407, puisqu'elle se bornèrent au remplacement de serrures pour portes et fenêtres aux étables, dans la "Chambre à parer", à l'escalier montant en la "Garde-Robe", enfin à la porte de la "Chambre de Monseigneur" par laquelle le duc pouvait se rendre directement à la chapelle. L'année suivante, par contre, les travaux eurent plus d'ampleur, sans pour autant dépasser le stade de l'entretien : on refit le plancher de la tour "en laquelle on fait la dépense quand Monseigneur le Duc est à Orléans", tour carrée, puisque les dimensions du plancher étaient de 3 toises x 3 toises; on repava la chambre basse où est le four, située près des "aisiées qui sont en la tour d'empres la rivière". Les contrecœurs des cheminées de la "Chambre du Gouverneur", de la "Garde-robe" attenante, ainsi que de la "Chambre du Garde" située au niveau inférieur furent refaits ; dans la "Grande Salle" et dans la "Chambre aux orties", on mit au mur du lambris neuf. Des travaux de couverture furent également réalisés, aux étables, à la cuisine, à l'appentis situé entre les étables et l'escalier de la chapelle, à la "Chambre du Gouverneur". Un plombier répara les terrasses des deux tours encadrant l'entrée près de cette dernière Chambre. Enfin, la porte du pont-levis donnant dans la rue Saint-Vincent fut également réparée (14).

La Tour Neuve, construite à l'opposé du Châtelet, à l'angle sud-est de l'enceinte gallo-romaine, avait fait l'objet d'un mandement ducal du 7 juillet 1402, ordonnant l'emploi d'une somme de 120 livres aux réparations (15). Quels furent ces travaux ? Aucune source ne le révèle. Par contre, les comptes de 1406-1408 mentionnent quelques interventions légères. Ainsi, en 1406-

1407, l'on rejointoyait le talus de base de la tour et l'on en remplaçait les pierres de taille pourries. A la même époque, on réparait les gargouilles de la cuisine et de l'évier. En 1407-1408, on refit la porte de la Chambre du Capitaine, à côté de menus travaux sur le pont dormant et la porte d'entrée.

En définitive, ces travaux menés à Orléans furent assez réduits. Si leur examen permet de confirmer certaines localisations topographiques, leur contenu même justifie la faiblesse relative des sommes consacrées : en 1406-1407, 14 livres; en 1407-1408, 54 livres... Le mandement ducal de 1402 relatif à la Tour Neuve prouve que, s'il y eut de gros travaux, ils eurent lieu bien avant la fin du règne de Louis. Par ailleurs, aucune source ne prouve que de gros travaux eurent lieu à Orléans. N'oublions pas que le Châtelet était une résidence royale qui, durant l'intermède de vacance des apanages, dut être tenue en état. Même sous le règne de Charles d'Orléans, les travaux auront essentiellement pour but d'améliorer la décoration interne et de la modifier pour accueillir la bibliothèque ducal (16).

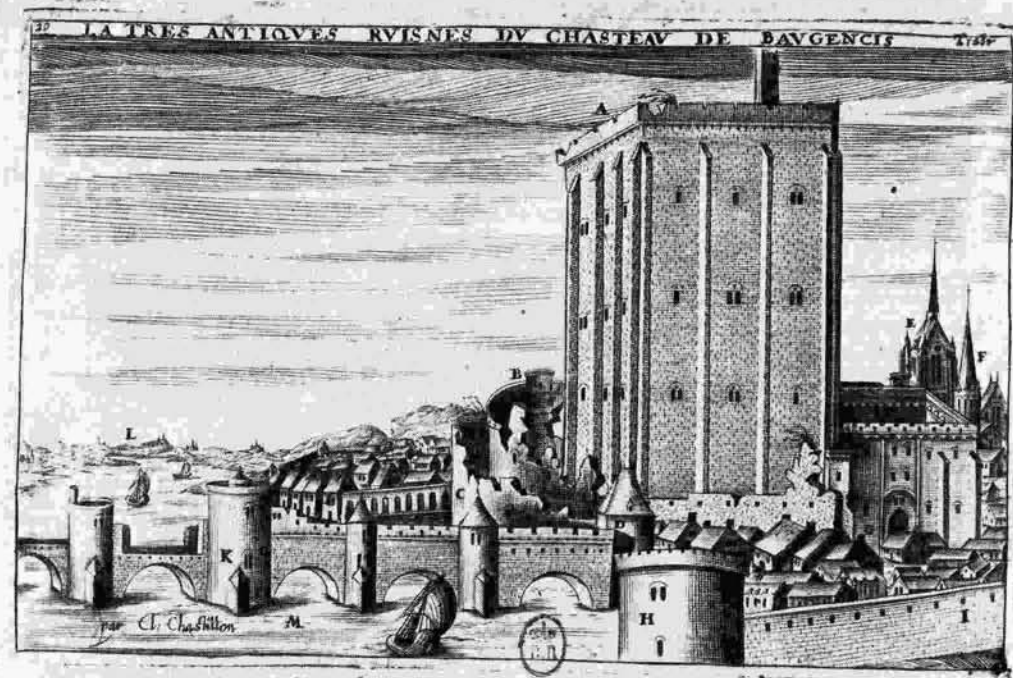
BEAUGENCY

A Beaugency, le château se composait du beau donjon rectangulaire, enclos par une chemise qui renfermait également le logis (fig. 4). En 1406-1407, d'importants travaux furent menés, tout particulièrement au donjon, visiblement inhabité depuis longtemps : on le réaménagea intérieurement afin d'accueillir des prisonniers florentins (17). Les cinquante fenêtres de la "Grosse Tour", qui n'avaient pas encore fait l'objet de l'élargissement visible aujourd'hui, furent réparées et munies de serrures; quatre chassis de 2,5 pieds sur 5 pieds furent refaits à cette occasion, ce qui fournit la dimension des ouvertures. Les trois fenêtres du premier étage furent dotées de barreaux de fer, afin d'éviter toute fuite possible; une des archères du rez-de-chaussée, élargie au point d'offrir un passage, fut remise en état. Puis, à l'intérieur du donjon, on aménagea des cloisons de bois munies de portes possédant de fortes serrures, en particulier au troisième étage.

A côté de ces travaux visant à adapter le donjon à sa nouvelle fonction de prison pour les Florentins, on reconstruisit un nouveau pont-levis pour la porte du château : il s'agissait d'un pont-levis de charpente entièrement hors-oeuvre, identique à celui de Janville qui sera décrit plus loin (fig. 10).

Enfin, toujours dans cette année 1406, de menus travaux de serrurerie intervinrent à la chapelle du château, où l'on refit par surcroît une corde pour la cloche, ainsi qu'à la "Grande Salle" dont on répara les fenêtres, à la Chambre ducal et à celle du Capitaine.

L'année suivante, les travaux furent, en comparaison, assez réduits : pour les 60 livres qui furent dépensées en 1406, 16 livres seulement furent dépensées en 1407. Au donjon, on répara la couverture, ce qui prouve que la tour possédait alors charpente et toit. Les deux tourelles situées à deux des angles du donjon, dont subsistent aujourd'hui les encorbellements, furent également recouvertes. Le compte évoque également la couverture du "pavillon" de la tour, qui contenait le "degré qui descend au pied de la tour", ce qui prouve que, comme dans la plupart des donjons d'origine romane, celui de Beaugency possédait une tour d'escalier hors-oeuvre, disparue aujourd'hui, afin d'accéder à la porte située au premier étage. Notons enfin, pour l'année 1407, de menus travaux à la chapelle Saint-Georges, à la "Chambre du Capitaine", ainsi qu'aux chambres de l' "Hôtel du Bier" (18).



de l'Orléanois à l'occident

FIG. 4. — « Le château et la ville de Beaugency, par Claude Chastillon (cl. Caisse nationale des Monuments historiques) ».

BOISCOMMUN

Le château de Boiscommun, sans doute d'importance assez restreinte, n'a donné lieu à aucune oeuvre signalée dans les sources conservées. Ce château est, avec celui de Neuville-aux-Bois, le seul qui n'ait fait l'objet d'aucun entretien en 1406-1407 (19).

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Le château de Châteauneuf est, sans aucun doute, celui pour lequel les sources relatives aux travaux sont les plus prolixes, celui aussi qui fit l'objet des soins les plus attentifs (20). Nous allons donc nous y attacher plus longuement qu'aux autres sites, afin de mettre en évidence le rôle tout particulier qu'il a joué dans l'ensemble des châteaux possédés par Louis d'Orléans.

Le site de Châteauneuf a toujours été, pour la famille royale, l'une des résidences favorites et les plus appréciées. Déjà, entre 1296 et 1307, Philippe le Bel l'avait fait considérablement agrandir, et même reconstruire, puisque d'énormes sommes furent consacrées aux travaux. A côté des dépenses de maçonnerie et de charpenterie, les comptes royaux de l'époque mentionnent d'ailleurs des sommes importantes consacrées à l'entretien du jardin, des treilles et du potager, ce qui prouve bien que les rois attachaient à ce château une valeur résidentielle importante (21).

Le 5 avril 1394, Louis d'Orléans manda à Jean Prunelé, son gouverneur au duché d'Orléans, d'inspecter le château, mal entretenu et ruineux, en compagnie des maîtres des oeuvres. Douze jours plus tard déjà, le lieutenant du château certifie que le jardinier a refait une partie des tonnelles et des treilles et qu'il a remis en état les jardins : le faible délai indique que Louis avait dû s'intéresser à l'état des jardins dès avant son mandement du 5 avril, sans doute à l'occasion d'un de ses passages, après la prise de possession du duché (22).

D'avril à juin 1394 furent menés des travaux de première urgence : les couvertures du château furent restaurées (23). Mais dès cette époque commencèrent également des travaux de plus vaste envergure, encore en train en avril 1396. A cette date, en effet, un certificat mentionne qu'un "huichier" vient de réaliser deux porches, l'un en la Chapelle Saint-Louis, l'autre en la "Chambre à Parer", ainsi que plusieurs porches "ès nouveaux edifices", là où se trouvent la "Chambre de Madame" et sa cave, la "Chambre de Monseigneur Philippe" et celle de Monseigneur Charles, les deux fils de Louis. Il s'agissait là non plus seulement d'un entretien, mais bien d'une construction neuve sur laquelle nous reviendrons (24).

Le 2 avril de cette année 1396, on livre encore du plomb pour couvrir la terrasse de l'horloge du château (25). Puis le silence se fait jusqu'au 1er avril 1404, date à laquelle le duc donne un mandement visant à faire détruire la galerie "estant sur nostre jardin (...) faisant clousture d'un costé entre nostre dit jardin et nostre hostel" (26). Un nouveau mandement intervient moins d'un an après : le 10 mars 1405 (n. st.), le duc ordonne cette fois de terminer une grosse tour ronde située "au coing des galleries du cousté devers la ville d'ilec", ainsi que de refaire la couverture des deux tours et du pavillon d'entrée du château (27).

Les deux comptes successifs commençant le 2 février 1406 (n. st.) et se terminant le 1er février 1408 (n. st.) nous renseignent très exactement sur la nature des travaux qui furent exécutés à la suite de ces deux mandements, travaux qui firent l'objet, comme nous l'avons vu plus haut, de chapitres particuliers. Mais, par surcroît, les comptes signalent de très importants travaux de couverture, considérés comme d'entretien courant, pour une somme de 115 livres la première année et de 37 livres la seconde. Ces travaux de couverture affectèrent la quasi totalité du château. Il serait bien sûr fastidieux de les citer ici par le menu, d'autant qu'ils sont volumineux et d'intérêt secondaire par rapport à leur importance pour la restitution topographique des lieux que nous mènerons plus loin. Néanmoins, on peut s'interroger sur la cause des travaux de couverture d'une telle envergure, alors que le château avait été remis en état au début du règne.

Revenons donc aux travaux exceptionnels qui découlaient des deux mandements ducaux cités plus haut. La partie la plus importante fut certainement le parachèvement de la "grosse tour ronde". Et les comptes nous ont transmis le texte des marchés passés respectivement par le maître des oeuvres de maçonnerie et le maître des oeuvres de charpenterie, transcrits par le receveur d'Orléans et payeur des oeuvres Jean Mahy, pièces fort importantes que nous donnons ci-dessous en annexe et qui permettent une restitution de la tour (fig. 5). Le marché de maçonnerie, en particulier, permet de comprendre que ce parachèvement de la tour intervenait après qu'un délai assez long se fut écoulé depuis la mise en chantier : en effet, il fallut enlever les maçonneries abîmées par le gel, représentant une assise complète de pierres de taille. On peut vraisemblablement en déduire que la construction de cette tour fut lancée entre 1394 et 1396, puis abandonnée et reprise seulement en 1406 pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons.

Cette tour ne manque pas de frapper par sa simplicité, proche du dénuement. Les deux étages ajoutés en 1406 et 1407, planchés, possédaient une seule fenêtre, d'assez faible dimension, ainsi que trois archères conférant un rôle défensif à l'ouvrage. Néanmoins, la tour était absolument dépourvue de mâchicoulis, voire de hourds, ce qui n'est pas sans étonner lorsque l'on connaît les autres ouvrages neufs dus à Louis d'Orléans (28). Les murs étaient d'assez faible épaisseur, à peine 1,75 m, alors que l'ouvrage avait à faire face à l'attaque, comme on le verra.

La tour fut terminée au bout de deux ans, et son achèvement, comme celui de la charpente du portail d'entrée, coïncida avec l'assassinat de Louis d'Orléans. Pour ce portail justement, le duc avait entièrement fait reconstruire la couverture des tours et de l'escalier en vis, et avait fait installer un hourdage entre les deux tours qui en étaient elles-mêmes dépourvues. En même temps, on refaisait la cheminée du premier étage, au-dessus de l'entrée, dans son état ancien (29) (fig. 6).

Quelle était la localisation de ces ouvrages à l'intérieur du château ? Il est assez important de préciser ce point, car il permet de mesurer exactement le déroulement et l'importance des travaux menés par le duc d'Orléans à Châteauneuf. Voyons donc, à la lumière des documents anciens et du monument actuel, comment se présentait le château à l'époque ducale.

Le château de Châteauneuf-sur-Loire a été, on le sait, rebâti avant 1680 par Louis Phélypeaux de la Vrillière; néanmoins celui-ci et ses successeurs ont repris certaines dispositions du plan ancien que l'on peut essayer de mettre en lumière. Pour cela, nous disposons de deux documents antérieurs à la reconstruction : la célèbre gravure de Claude Chastillon extraite de sa Topographie française, datant du premier quart du XVII^e siècle, et un devis de restauration du château par l'architecte orléanais Théodore II Lefebvre, datant de 1640 (30). La gravure de Chastillon (fig. 7) représente le château

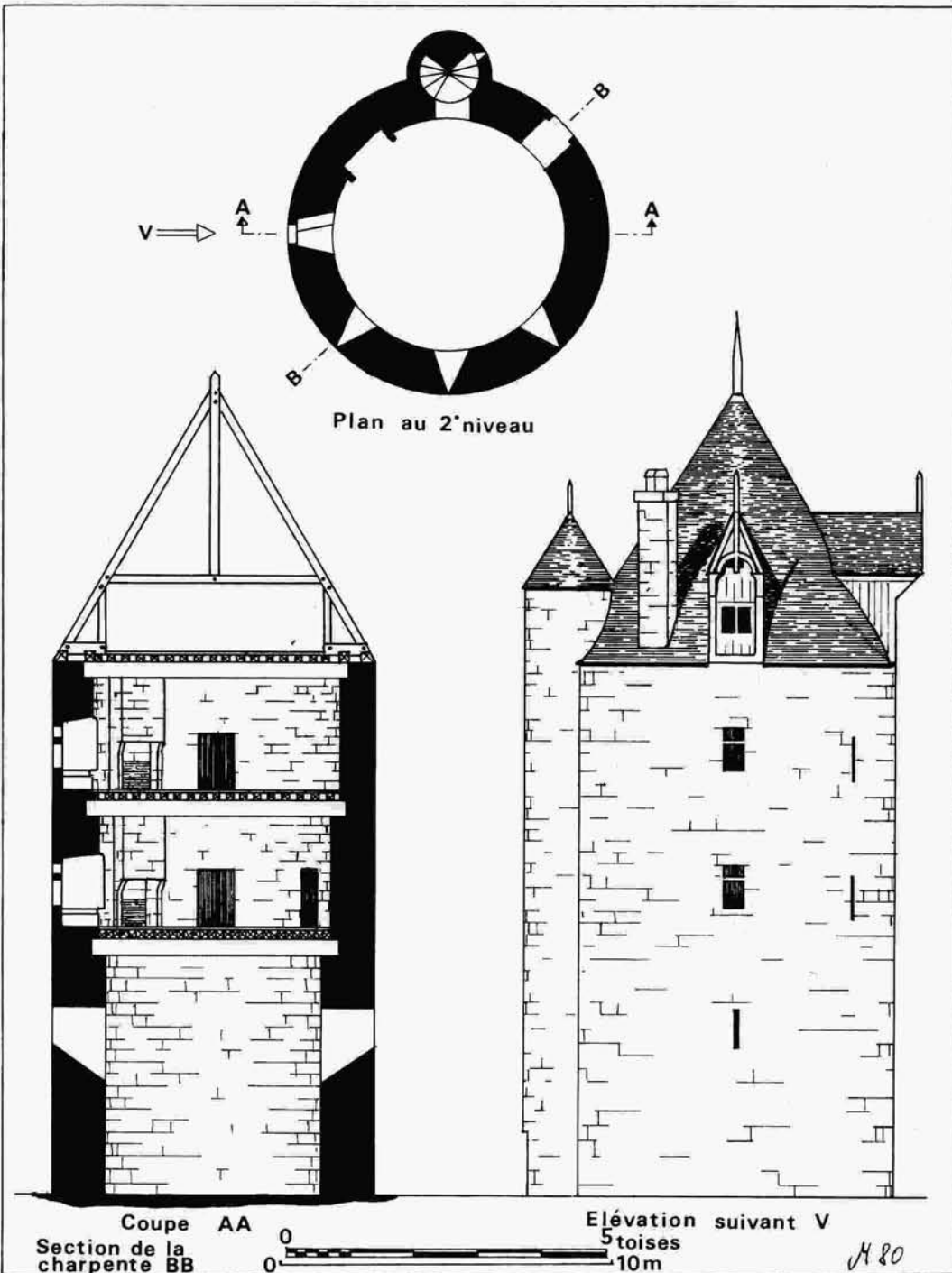


FIG. 5. — « Restitution de la Grosse Tour de Châteauneuf, d'après les marchés de 1406-1408 ».

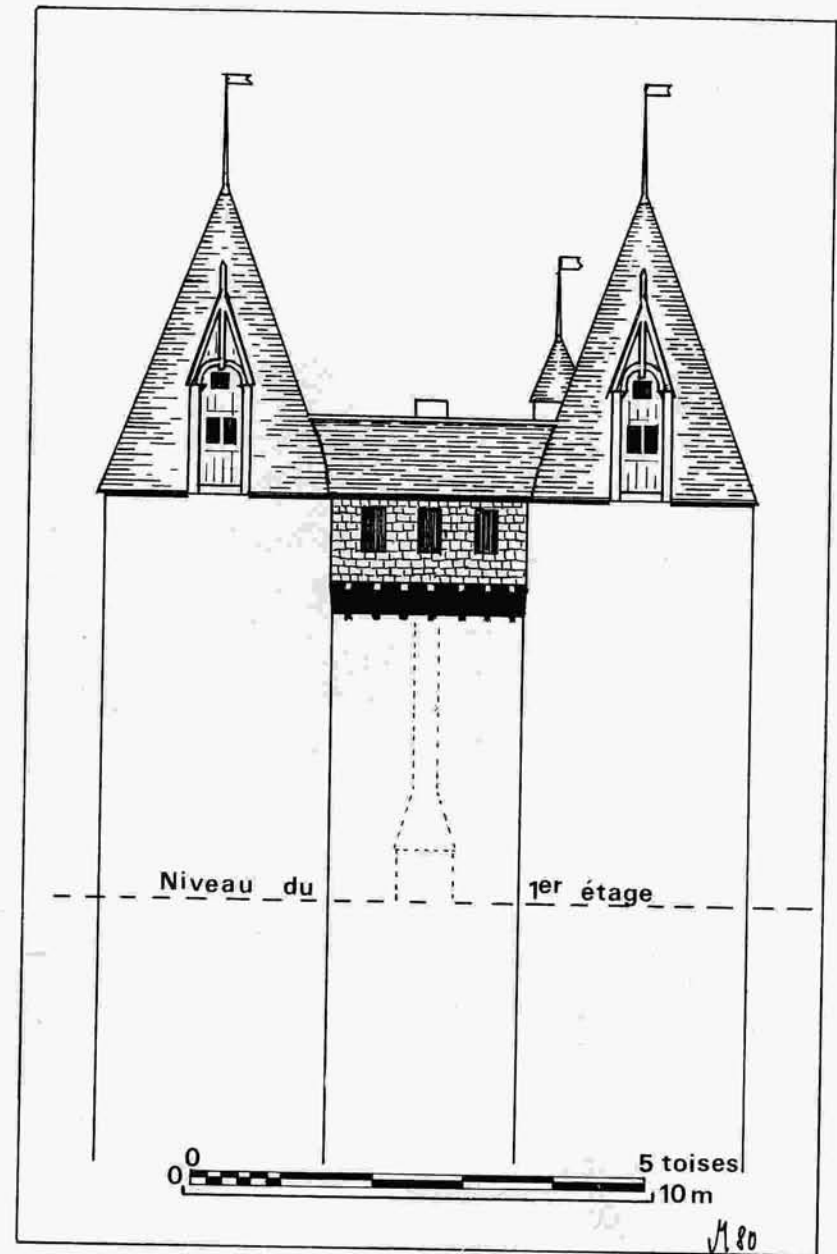


FIG. 6. — « Restitution de la couverture du portail d'entrée de Châteauneuf-sur-Loire, d'après les marchés de 1407 ».

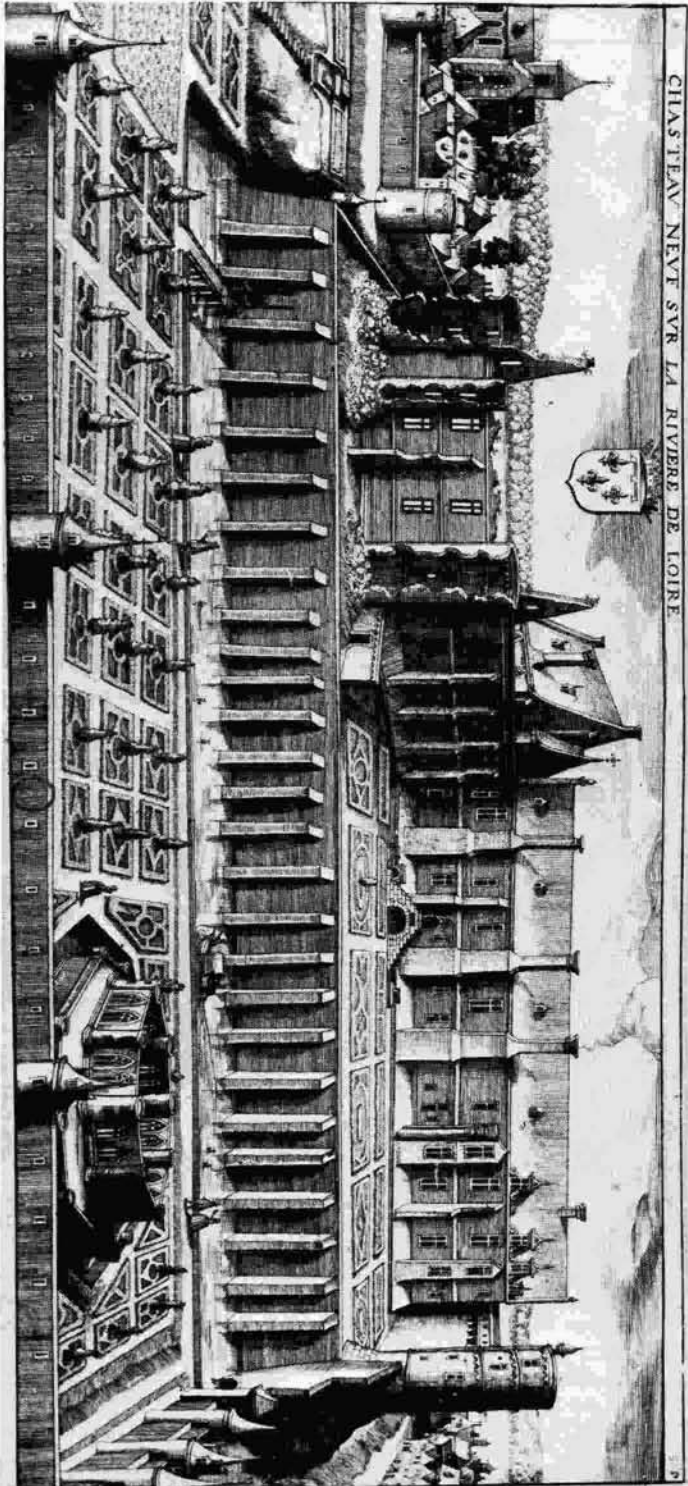


FIG. 7. — « Le château de Châteauneuf-sur-Loire au début du XVII^e siècle, par Claude Chastillon (cf. *Catasse nationale des Monuments historiques*) ».

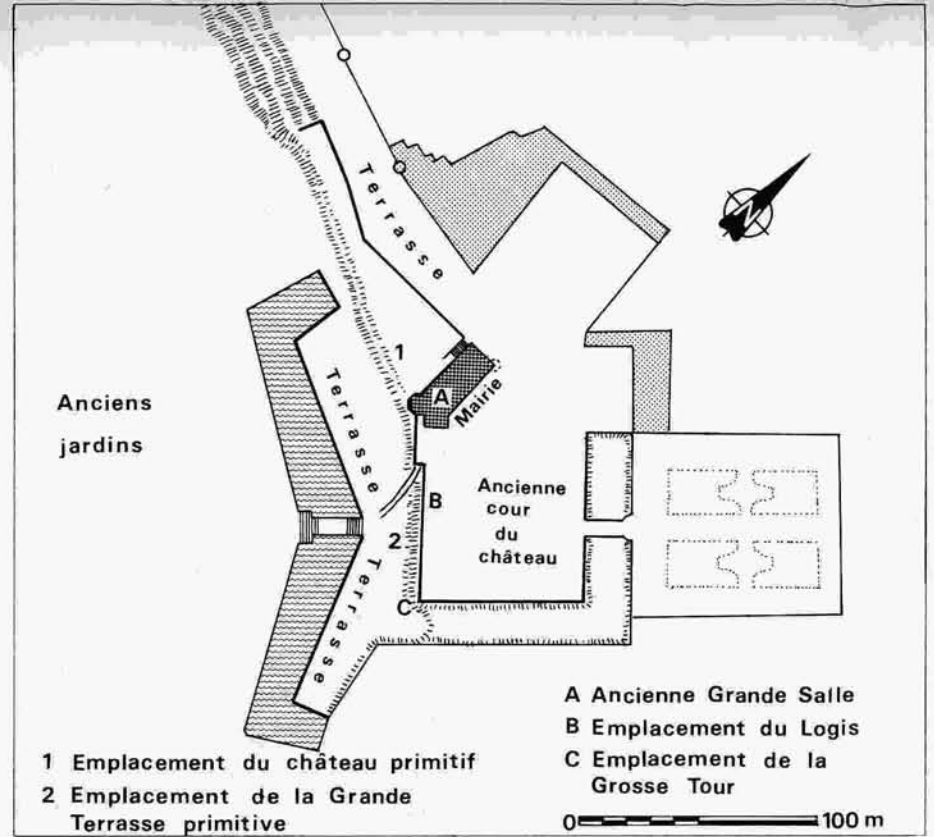
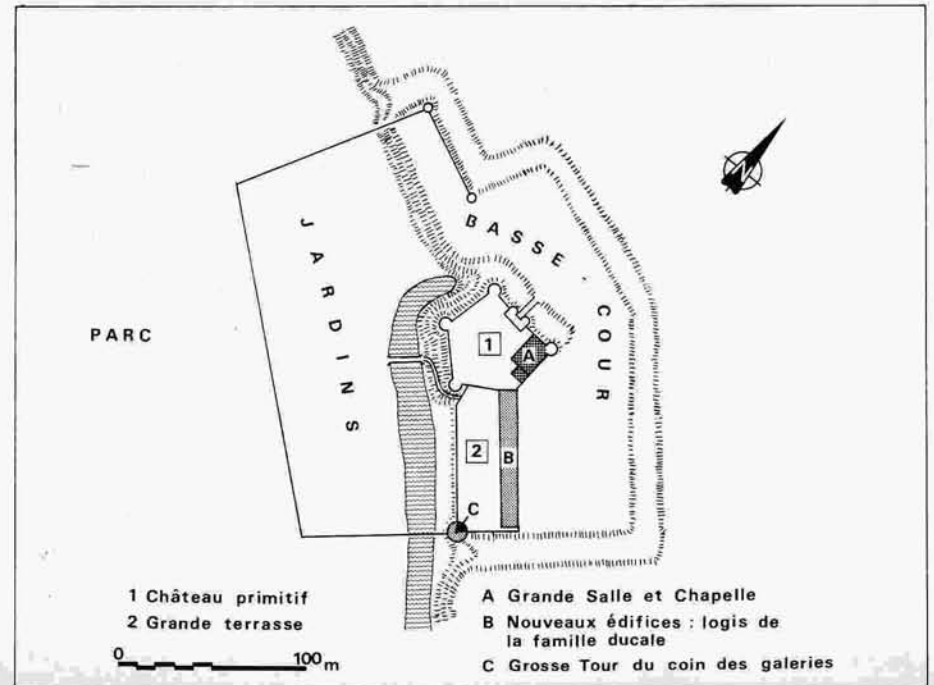


FIG. 8. — « Plan du château de Châteauneuf-sur-Loire dans son état actuel ».



comme constitué de deux ensembles distincts accolés : une enceinte polygonale flanquée de tours circulaires, à un angle de laquelle se débranche un long bâtiment à caractère résidentiel, appelé le "grand corps de logis" par Lefebvre, le tout étant entouré d'une vaste enceinte sur laquelle nous reviendrons.

A l'une des faces de l'enceinte polygonale est accolé, dans Chastillon, un édifice rectangulaire prolongé par la chapelle. Cet édifice s'identifie parfaitement avec la "Grande Salle" mentionnée par Lefebvre, qui confirme bien que la Chapelle se trouvait dans le prolongement. Or la "Grande Salle" de Châteauneuf a su conserver son emplacement et sa fonction au travers de toutes les destructions : aujourd'hui encore, elle offre son imposant volume, considérablement augmenté au XVII^e siècle, à l'extrémité de la seule aile conservée, celle qui est occupée par la mairie (31) (fig. 8).

Il est dès lors facile de comprendre comment le château était disposé par rapport aux vestiges actuels (fig. 9). L'enceinte polygonale occupait l'extrémité ouest de la terrasse actuelle : dès l'époque de Lefebvre, il n'en subsistait plus que deux faces, celle du portail et celle de la "Grande Salle", la destruction des autres faces, que Chastillon représente entièrement ruinées, ayant dû intervenir au début du XVII^e siècle. Seule en subsiste aujourd'hui la face est, celle de la "Grande Salle", la face du portail ayant été remplacée par un mur de soutènement à la fin du XVII^e siècle (32). Quant au grand bâtiment résidentiel de Chastillon, dit "Grand Corps de Logis", il occupait tout simplement la place de l'aile reconstruite de façon monumentale par Mansart, puis détruite à la Révolution, au sud-est de la "Grande Salle".

Au sud de ce "Grand Corps de Logis" se trouvait une terrasse limitée par un mur de soutènement se raccordant au sud-est à une grande tour circulaire isolée, au sud-ouest à l'une des tours d'angle de l'enceinte polygonale : ce devait être là au moins la disposition originelle, confirmée par Lefebvre qui diverge ici de Chastillon (33).

Cet ensemble castral dominait, au sud, de vastes jardins dont il était séparé par un canal au XVII^e siècle : l'enceinte des jardins se raccordait à l'est de la tour circulaire isolée qui vient d'être mentionnée et à l'ouest à l'enceinte de basse-cour du château. Sur celle-ci, les témoignages sont beaucoup moins précis, puisqu'elle était cachée par le château dans la gravure de Chastillon et à peine mentionnée dans Lefebvre. Tout au moins ce dernier nous apprend-il que cette basse-cour était séparée par un fossé de la "Cour du château", ou "Cour des cuisines", située au nord du "Grand Corps de Logis" (34).

Si toutes ces données nous permettent de restituer, d'une façon toute schématique, les dispositions du château médiéval, il reste encore à localiser les travaux menés par Louis d'Orléans. Pour cela, nous commencerons d'abord par tenter d'apprécier ce que furent les "nouveaux édifices" bâtis par ce prince.

La restitution des dispositions anciennes du château accuse, de façon très nette, le fait que les deux éléments constitutifs de cet édifice, c'est-à-dire l'enceinte polygonale et le "Grand Corps de Logis", ne sont pas contemporains. En toute logique, un raisonnement théorique conduit tout naturellement à penser que ce corps de logis n'est qu'une adjonction postérieure à un édifice d'un type bien connu pour les XIII^e et XIV^e siècles, constitué d'une enceinte polygonale régulièrement flanquée et possédant une porte à deux tours.

L'étude architecturale des vestiges médiévaux subsistant dans le château semble confirmer cette hypothèse ; de plus, elle fournit certains indices intéressants pour ce qui concerne les datations. Ces vestiges sont constitués uniquement par les caves encore accessibles des deux ailes subsistantes, puisqu'aucune investigation n'a été menée jusqu'à présent dans les parties ara-

sées. Dans les deux ailes, les caves sont aménagées de façon traditionnelle, par une série de caveaux voûtés en berceau, symétriques par rapport à un long couloir d'axe perpendiculaire. Sous la "Grande Salle", c'est-à-dire à l'intérieur de l'ancienne enceinte polygonale, le seul caractère architectural est la présence de chanfreins très marqués aux arcs délimitant les caveaux ; le couloir est ici précédé, vers le sud, par une chambre voûtée d'arêtes accusant les remaniements du XVII^e siècle, c'est-à-dire l'allongement de la "Grande Salle", dont nous avons parlé plus haut. Sous le "Grand Corps de Logis", les caractères architecturaux sont plus intéressants : si l'on retrouve ici des chanfreins, ils sont beaucoup moins accusés et, en outre, on peut noter, dans le couloir central, la présence d'une belle voûte d'ogives à pénétrations accusant d'une manière très nette le XV^e siècle.

Il est dès lors assez tentant d'identifier ce "Grand Corps de Logis" avec les "nouveaux édifices" bâtis par Louis d'Orléans entre 1394 et 1396. Deux indices nous confirment dans cette hypothèse : le premier est fourni par le devis de restauration de Lefebvre, qui indique que les cloisons de ce corps de logis étaient exclusivement en bois. Or, en 1396, un certificat de réception mentionne effectivement la réalisation de telles cloisons en bois (35). Un second indice est fourni, à nouveau, par l'examen des caves du corps de logis : en effet, on peut constater que l'un des caveaux de ces caves était remplacé par un escalier, maintenant arraché, conduisant à une haute et large porte couverte d'un arc segmentaire qui donnait autrefois sur la cour nord du château. Ce détail est particulièrement important, car le certificat de 1396 cité plus haut mentionne l'exécution d'une grille de 7 pieds sur 6 pour l' "uis de la cave de Madame ou dit chastel". Les chambres de la famille ducale étant, d'après le même document, situées dans les "nouveaux édifices", on peut admettre aussi que la "cave de Madame", pour laquelle on confectionnait une grille en 1396, en formait le sous-sol.

Tous ces indices semblent bien indiquer que les "nouveaux édifices" de Louis d'Orléans coïncidaient avec le "Grand Corps de Logis" figuré par Chastillon et indiqué par Lefebvre. L'aspect de ce logis, tel qu'il apparaît dans la gravure de Chastillon, peut, dans une certaine mesure, confirmer cette identification, les larges et hautes fenêtres à meneaux et croisillons ne pouvant raisonnablement être attribuées à une époque antérieure à la fin du XIV^e siècle.

Quels étaient alors les bâtiments qui, par opposition aux "nouveaux édifices", étaient considérés comme anciens sous Louis d'Orléans ? Selon toute vraisemblance, il s'agissait du château primitif, polygonal à cinq ou six côtés, que Louis d'Orléans trouva à son arrivée dans le duché d'Orléans. Dans son état postérieur aux travaux menés par le duc, ce château comprenait quatre tours d'angle, que l'on trouve désignées dans les comptes sous le nom de "Tour proche de la Grande Cuisine", "Tour proche du four", "Tour du Saint" et enfin "Tour du Dragon" (36). Le nom de ces deux dernières tours prouve qu'elles possédaient, en façade peut-être, des statues figurant saint Georges et le dragon terrassé par le Saint, ce qui n'est pas sans rappeler l'abondante statuaire qui ornait les tours de Pierrefonds et de La Ferté-Milon.

Outre ces quatre tours principales, le château comportait deux tours encadrant la porte, qui furent munies d'un hourdage en 1407, comme nous l'avons vu. Et on peut admettre que, primitivement, une tour supplémentaire flanquait l'angle qui, sous Louis d'Orléans, servit de raccordement avec les "nouveaux édifices" (37).

A l'intérieur du château, on trouvait la "Grande Salle" et le "Dressoir" attenant, ainsi que les deux chapelle Saint-Jean et Saint-Louis, dont une au moins se trouvait au sud de la "Grande Salle". Comme nous l'avons vu plus haut, celle-ci fut ultérieurement conservée dans le château de La Vrillière, si ce n'est qu'on l'allongea et qu'on la dota de fenêtres monumentales.

En 1406, outre les travaux de couverture communs à tous les bâtiments signalés ici, on refit également certains des piliers de la "Grande Salle", pourris par un mauvais écoulement des eaux, piliers dont quelques-uns se retrouvent peut-être dans ceux qui ornent aujourd'hui le Musée de la Marine de Loire (38).

On trouvait aussi, à l'intérieur de cette enceinte polygonale, deux cuisines : la "Grande Cuisine", qui possédait une couverture particulière, peut-être située contre la courtine sud, et la "Petite Cuisine", située dans la Tour du Saint (39). Enfin, les comptes de 1406-1408 mentionnent également plusieurs appartements : la "Chambre aux Lions", la "Chambre à parer", la "Chambre du Capitaine", celle du "Chambellan", enfin la "Chambre aux Baignoires" où l'on faisait fondre le plomb. Signalons aussi la "Terrasse de plomb", qui coïncidait sans doute avec la terrasse de l'horloge mentionnée en 1396.

Il reste encore à identifier la "Grosse Tour ronde" édiflée sous Louis d'Orléans, ainsi que les galeries attenantes détruites au même moment. Pour les secondes, le mandement ducal spécifie clairement que les galeries font "closture entre le jardin et l'hostel", c'est-à-dire au sud du "Grand Corps de Logis", à l'emplacement du grand mur de soutènement figuré par Chastillon et mentionné par Lefebvre. Quant à la "Grosse Tour", établie au coin des galeries face à la ville, elle est constamment mentionnée sous ce nom avant d'être détruite au XVIII^e siècle : elle se trouvait à l'angle sud-est du grand mur de soutènement (fig. 9, empl. C). La figuration qu'en donne Chastillon correspond d'ailleurs assez exactement à celle qui peut être restituée d'après les comptes de 1406-1408 (fig. 5 et 7) : une tour à trois étages, dotée d'une fenêtre à chaque étage et flanquée par un escalier en vis. Quel rôle avait-elle à jouer dans les nouveaux édifices de Louis d'Orléans ? D'après son appellation, d'après ses dimensions également, elle devait constituer une sorte de donjon pour le nouveau château, un point fort couvrant le grand corps de logis à caractère résidentiel ; cette formule était assez courante à l'époque, associant un logis et un donjon au sein d'une enceinte peu défendue.

Quant aux galeries, en quoi consistaient-elles exactement ? Il est facile de comprendre, au vu du compte, que le terme "galeries" désignait un hourdage : nous le trouvons ainsi pour les tours du portail de Châteauneuf, ainsi qu'à Yèvre-le-Châtel, comme nous le verrons plus loin (40). Ces hourds, placés au sommet du mur de soutènement, étaient de plain-pied avec le sol de la terrasse, puisqu'ils donnaient directement au rez-de-chaussée de la tour circulaire. En 1405 et 1406, on les détruisit pour les remplacer par un simple mur crénelé de 2 mètres de hauteur ; leurs matériaux, et en particulier les ardoises de la couverture, furent utilisés pour les autres travaux du château, et la porte de communication du rez-de-chaussée de la tour ronde fut bouchée. Par contre, les hourds de la courtine sud-est, qui reliait la tour au grand logis, furent conservés, et l'on réemploya les piédroits de la porte du rez-de-chaussée pour une porte donnant du second niveau de la tour sur les hourds sud-est (41).

Passons maintenant aux édifices de la basse-cour et des jardins. L'enceinte des jardins, figurée par Chastillon et mentionnée dans Lefebvre, est bien signalée dans les comptes de 1406-1408, où l'on fit des travaux de couverture à la "Tour Carrée", de 15 pieds sur 20, située en contrebas de la "Grosse Tour ronde" et facilement identifiable dans Chastillon, ainsi qu'à trois tours rondes "en allant à la Taillanderie". Ce dernier édifice, situé dans les jardins, fut également recouvert. Un autre bâtiment fit aussi l'objet de travaux répétés, en 1406 et 1407 : il s'agissait de la "Fontaine au Didaluz", édifice important possédant quatre lucarnes et huit "tonnelles" couvertes d'ardoises, ainsi que deux caves. S'agissait-il de l'édifice appelé par Chastillon "les bains" de Châteauneuf (fig. 7) ? Il est difficile de l'affirmer, mais cela cor-

respondrait au fait que ces "bains" possédaient huit petites tourelles qu'on pourrait supposer avoir été couvertes par les huit "tonnelles" du compte (42). Enfin, l'enceinte des jardins renfermait également le pavillon du jardinier, qui avait 16 mètres sur 3.

Quant à la basse-cour, située sur le plateau, il n'en est question que de façon marginale dans les diverses sources concernant Châteauneuf sous Louis d'Orléans. Tout au plus sait-on que les voituriers venaient y livrer les divers matériaux nécessaires aux constructions.

Il apparaît, en définitive, que Louis d'Orléans a fait mener des travaux fort importants à Châteauneuf-sur-Loire. Dès 1394, le duc fait entamer par son maître des oeuvres Arnoul de Lully la construction d'un grand logis neuf rectangulaire donnant sur une terrasse, le tout formant une annexe rectangulaire à l'ancien château (fig. 9). En même temps, il lance la construction d'un donjon placé à l'angle sud-est de la terrasse, elle-même protégée par des hourds sur ses deux faces libres. Enfin, un programme de rénovation de l'ancien château est lancé : ainsi la chapelle Saint-Louis reçoit-elle un nouveau porche correspondant au goût de l'époque.

En 1396, le chantier s'achevait au logis, où l'on procédait aux derniers aménagements internes. Par contre, la "Grosse Tour" était encore en chantier, puisqu'un niveau seulement était terminé. Les travaux s'interrompirent sans doute peu après et ne reprirent qu'en 1404. Pourquoi cette interruption ? Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'en 1396 exactement commençait le grand chantier de Pierrefonds, qui allait absorber des masses de trésorerie considérables. Trois ans après, c'était le tour de La Ferté-Milon, qui ne put lui-même jamais être mené à terme. Enfin, en 1402, les châteaux de l'ancienne baronnie de Coucy allaient, eux aussi, consommer une part importante des fonds ducaux (43). Dans ce contexte, l'interruption à Châteauneuf s'explique : la partie résidentielle était terminée, et peu importait au duc, en 1396, de mener à terme le donjon.

Comme nous y reviendrons plus loin, la situation politique de Louis d'Orléans n'était plus la même en 1404, du fait de la militarisation progressive de sa lutte avec le duc de Bourgogne. Il lui parut alors utile de terminer les défenses de son nouveau château, et tout particulièrement le donjon et les courtines attenantes. En même temps, les couvertures de l'ancien château étaient entièrement réparées, de façon que l'ensemble castral soit complètement en état.

CHÂTEAURENARD

Comme Châteauneuf-sur-Loire, le château de Châteaurenard fit l'objet d'une inspection spéciale, d'ailleurs commune aux deux sites, ordonnée par Louis d'Orléans le 5 avril 1394. Les réparations furent menées conjointement et, le 26 juin de cette année, un certificat prouve qu'il s'agissait essentiellement de travaux de couverture (44).

Des travaux réalisés au château, on ne trouve plus trace jusqu'au compte de 1407-1408 ; cette année-là, une somme assez importante, 61 livres parisis, fut consacrée aux divers travaux. Un maçon suréleva de 80 cm la "Tour Rouge", dont la couverture de tuile fut transférée sur la "Tour Quarrée" qui en était apparemment dépourvue jusque là. Quelles étaient ces deux tours ? Il est bien difficile aujourd'hui, en raison de grand nombre de tours circulaires et rectangulaires qui flanquent l'enceinte, de les localiser. Tout au plus peut-on penser que la "Tour Quarrée" était celle qui faisait face au plateau, à l'opposé de l'entrée, auquel cas la "Tour Rouge" aurait été alors la tour circulaire voisine.

Outre ces travaux de couverture, on trouve mention de travaux de charpente au puits, de serrurerie aux prisons. En tout état de cause, ces travaux n'eurent donc qu'une envergure limitée, puisqu'ils visaient essentiellement à rétablir en état les couvertures.

JANVILLE

Les premiers travaux dont on peut trouver mention pour Janville sont consignés dans le compte de 1406-1407 : on refit alors tout de neuf un pont-levis de charpente et le pont dormant attenant. La description, très précise, des pièces de bois et du montage permet de restituer cet ouvrage (fig. 10) : il s'agissait d'un pont-levis situé devant la courtine, dans les fossés, le mur de la porte n'étant pas conçu pour accueillir les flèches.

L'année suivante, on répara les dégâts survenus à la suite d'une tempête, dégâts ayant affecté essentiellement le donjon. Cette tempête avait dû avoir une exceptionnelle amplitude, car, outre la couverture qui fut alors remise en état, on travailla également aux contreforts du donjon, en particulier à celui qui abritait les latrines, ainsi qu'aux escaliers permettant d'accéder aux étages, vraisemblablement situés dans une tourelle externe (45).

La somme de 50 livres parisis fut employée à ces travaux qui, s'ils furent extraordinaires par leur cause, n'en restèrent pas moins assez communs par leur contenu.

LORRIS

Les travaux effectués à "l'hostel" de Lorris furent vraisemblablement des plus restreints durant le règne ducal. En tout cas, nous n'en avons pas trouvé mention avant les comptes des années 1406-1408, où les oeuvres concernèrent exclusivement la Chapelle de la Madeleine existant au château. Celle-ci, dont les dimensions étaient de 20 mètres sur 9, fut entièrement recouverte en 1407 et l'on effectua de petites réparations à ses fenêtres, dont les pierres étaient fortement érodées (46).

NESPLOY

Le petit château de Nesploy n'a, lui non plus, guère fait parler de lui dans les archives ducalées conservées. On relève trace, tout au plus, durant l'année 1407, d'un petit travail de charpenterie pour rénover les piliers en bois de la salle du château, et d'un autre à la grange du château (47).

NEUVILLE-AUX-BOIS

Nous ne citons cette châtelainie que pour mémoire, car, comme celle de Boiscommun, elle n'a pas fait l'objet de réparations dont les traces se soient conservées jusqu'à nous.

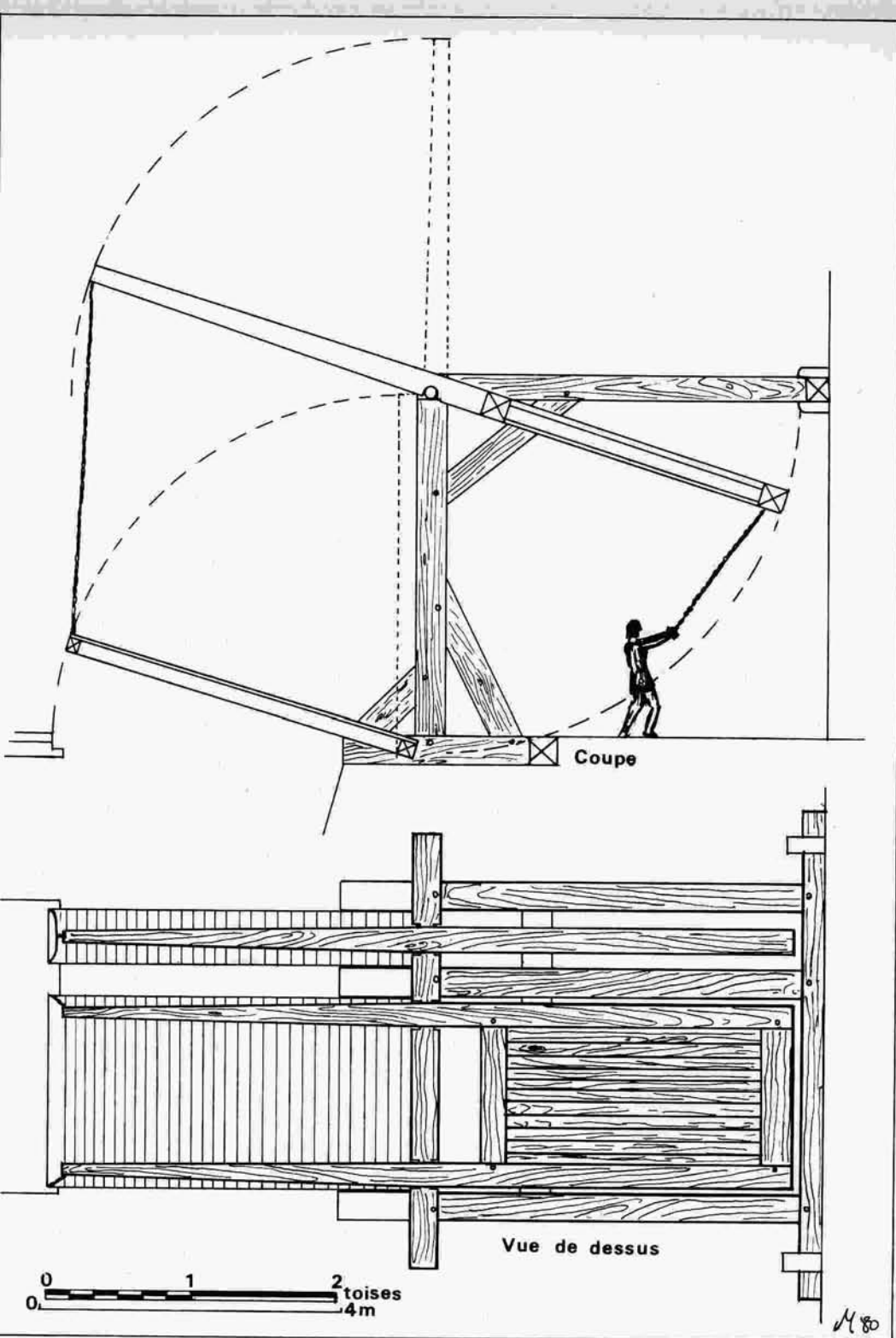


FIG. 10. — « Restitution du pont-levis de Janville, d'après le marché de 1406 ».

VITRY-AUX-LOGES

Le château de Vitry-aux-Loges apparaît en 1405 : il venait alors de brûler, et un mandement ducal du 10 mars 1405 (n. st.) prescrivit la réalisation d'un devis de reconstruction. Celui-ci était apparemment prêt le 15 septembre 1405 (48). Pourtant aucune réparation, de quelque sorte qu'elle soit, ne fut menée, puisque l'on n'en trouve pas la moindre mention dans les comptes de 1406-1408. Et la mort de Louis intervint avant la reconstruction, qui n'eut lieu que bien plus tardivement.

YÈVRE-LE-CHÂTEL

Pas plus que pour les précédents, on ne trouve mention de travaux à Yèvre avant les comptes de 1406-1408. La première année de ces comptes, la "trappe du pont de devant", la poterne principale du château, à l'est, fut refaite, en même temps que le "guichet" de la seconde poterne, située au nord.

L'année suivante eurent lieu des travaux plus importants, pour une somme de 62 livres. Ces travaux permettent de comprendre assez exactement les dispositions défensives qui existaient à la courtine située au revers du logis, à l'ouest (fig. 11). On apprend en effet que les "galeries" de cette courtine furent alors découvertes, abaissées, puis recouvertes, la charpente supérieure menaçant de s'écrouler. Ces "galeries" étaient tout simplement des hourds en charpente et maçonnerie, puisqu'elles débordaient la courtine de 2 mètres vers l'extérieur. Leur hauteur initiale était de 4 toises, soit environ 8 mètres, le niveau supérieur de ces hourds communiquant avec la tour sud-ouest (fig. 12).

Les travaux consistèrent à abattre 7,5 pieds de cette galerie. Mais il fallut, pour ce faire, découvrir la tour sud-ouest et protéger le toit du logis par un auvent. Puis on détruisit les cloisons de ces "galeries", faites d'un treillis de charpente avec remplissage de pierre. On condamna ensuite la porte de communication entre l'ancien niveau supérieur du hourdage et la tour sud-ouest, puis l'on rétablit charpente et toit de ce hourdage juste au-dessus du niveau de la courtine.

Ces travaux, en eux-mêmes d'intérêt réduit, car ils se bornèrent à diminuer un ouvrage plutôt qu'à le réparer dans son intégralité, n'en ont pas moins l'avantage de fournir l'explication des portes qui subsistent au long de la courtine ouest, au second niveau du logis : ces portes permettaient en effet l'accès aux "galeries" depuis ce logis.

Ce hourdage avait-il un but défensif ? Il serait dangereux de l'affirmer sans preuves, car la saillie de 2 mètres sur le nu de la courtine ne saurait s'expliquer par un simple motif défensif. Dans la majorité des cas, la saillie du mâchicoulis ou de hourds défensifs n'excédait pas 0,60 à 0,80 mètre, et l'on peut se demander si, à Yèvre-le-Châtel, les "galeries" à double étage n'avaient pas pour but de compléter les logis, offrant un balcon pouvant servir tout à la fois en temps de paix et en temps de guerre (49).

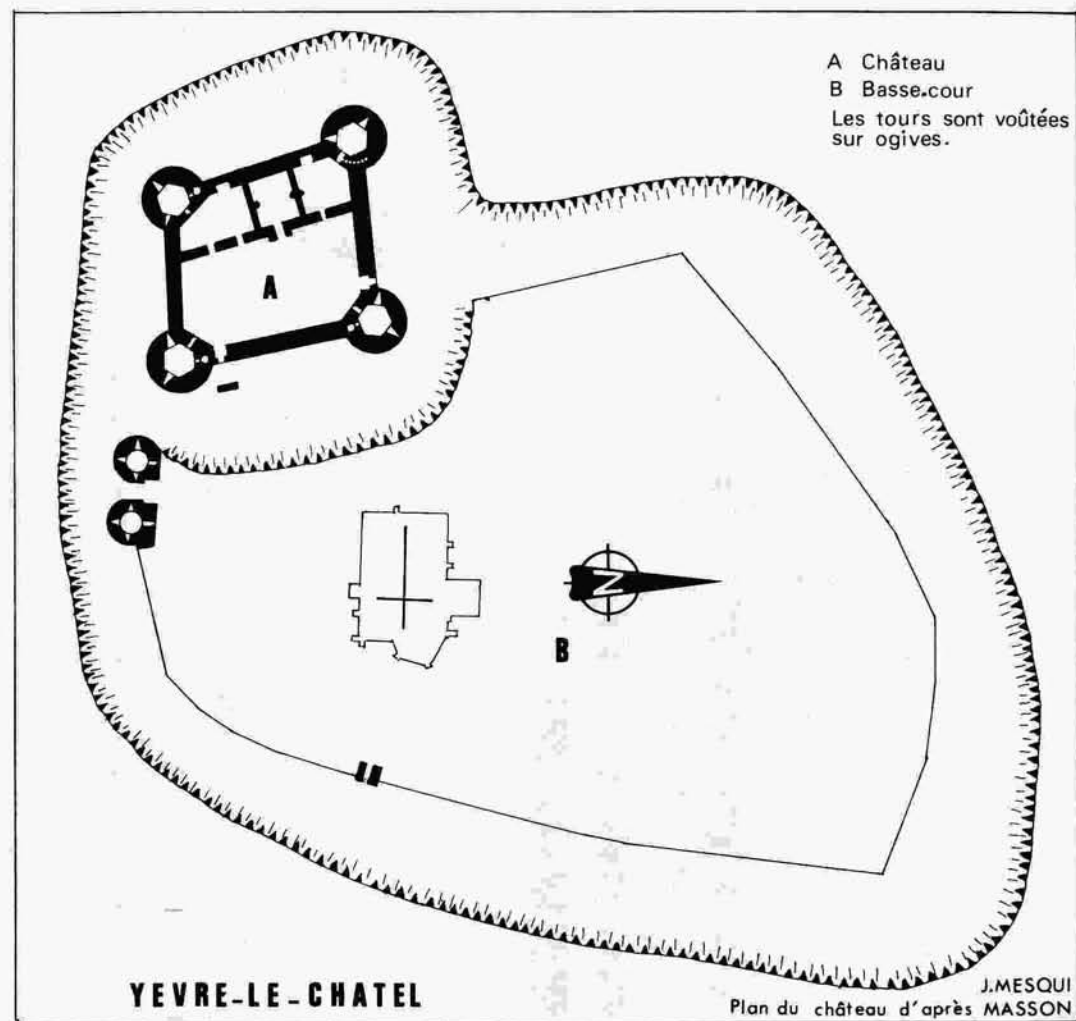


FIG. 11. — « Plan de Yèvre-le-Châtel ».

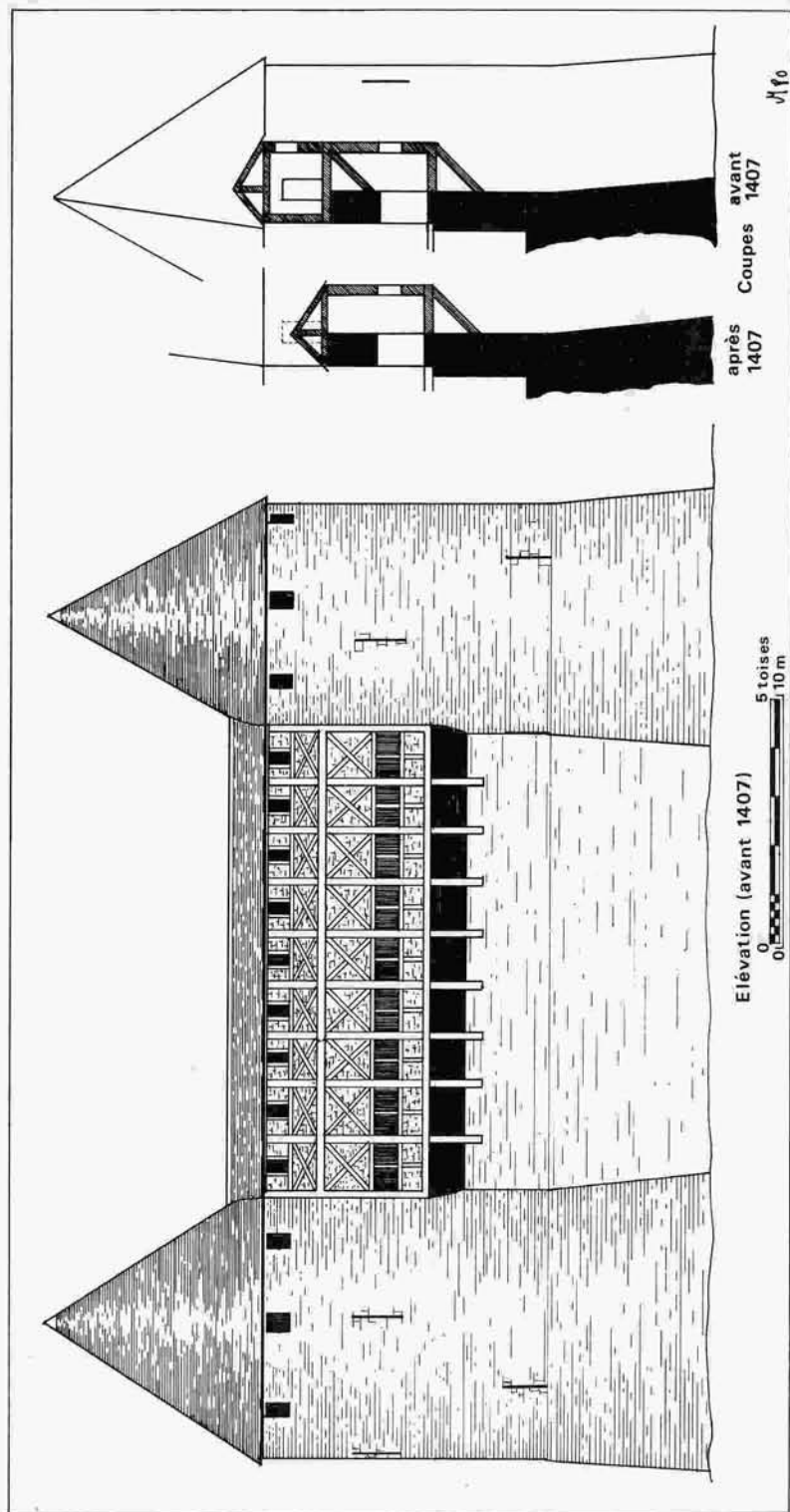


FIG. 12. — « Restitution des galeries de Yèvre-le-Châtel, d'après les marchés de 1406-1408 ».

LES CHATEAUX DANS LE DUCHE ET HORS DU DUCHE D'ORLEANS

EVOLUTION DE LA POLITIQUE DE CONSTRUCTION DUCALE

De cette étude individuelle des divers sites de châtelaineries dans le duché d'Orléans, il est possible maintenant de déduire quelques conclusions qui viennent fournir un appoint à l'évaluation de la politique ducale en matière de construction.

A l'intérieur du duché d'Orléans, la situation nous est connue de façon assez hétérogène suivant la période du règne ducale. Si les travaux commencèrent au moins en 1394 à Châteauneuf et à Châteaurenard, la première inspection générale des châteaux du duché d'Orléans dont nous ayons connaissance date de 1395. Et, après une lacune complète de sources pour la période située entre 1396 et 1402, il faut attendre 1404 pour avoir la preuve que l'attention de Louis d'Orléans portait aussi bien sur les sites importants que sur les sites de moindre valeur, par l'intermédiaire d'un entretien constant. Cette conclusion relative à la fin du règne peut être néanmoins, sans grand risque d'erreur, transposée à l'ensemble du règne, en raison des indices qui existent pour les autres possessions ducales (50).

On ne peut noter, dans l'Orléanais, qu'un seul cas où puisse être décelée une activité supérieure à celle du simple entretien : il s'agit de Châteauneuf, qui illustre d'une façon remarquable l'évolution de la politique de construction de Louis. Nous avons tenté, dans un autre article, de montrer combien la construction de Pierrefonds, de même que celle de La Ferté-Milon, reflètent exactement l'évolution du caractère politique de Louis d'Orléans à partir de sa véritable entrée sur la scène politique, en 1396. Châteauneuf est la manifestation d'une autre phase de sa carrière, d'autant plus intéressante qu'elle est antérieure au début de la phase des grands chantiers. Ici, les nouveaux édifices appartiennent à un courant architectural tout à fait classique à la fin du XIV^e siècle : le château neuf est constitué par un logis et un donjon, celui-ci venant rappeler que l'édifice, tout résidentiel qu'il soit, n'en reste pas moins l'oeuvre d'un noble qui a le droit de fortifier sa demeure. Le logis, sans aucune ostentation si on en croit la gravure de Chastillon, vise à offrir un cadre agréable, et plus confortable que l'ancien château, à la famille ducale qui y possède ses appartements. Le gigantisme architectural qui sera celui de Pierrefonds et de La Ferté-Milon n'a pas ici sa place : le jeune homme qu'est le duc en 1394 prend tout juste conscience de la place qu'il se doit d'occuper sur l'échiquier politique; il n'éprouve pas encore le besoin de forcer l'admiration et l'hommage de ses contemporains par une politique architecturale d'ostentation.

C'est en 1396 que commence la seconde phase du règne, qui éclate véritablement avec Pierrefonds. Puis ce sera La Ferté-Milon, dont le chantier sera lancé juste avant les premiers nuages entre Orléans et Bourgogne. A partir de 1402 commencera enfin la phase militaire du règne, tout au moins à l'intérieur de la France. La reprise du chantier de Châteauneuf en est très exactement le reflet : d'un seul coup, le duc se préoccupe de terminer les aménagements défensifs de son château; et le donjon qui verra ainsi le jour sera un

édifice de type militaire, certes bien sommaire par ses défenses sommitales, mais pourvu néanmoins d'attributs militaires qui n'apparaissent ni à Pierrefonds ni à la Ferté-Milon, des archères. Et, de ce château qui est le symbole d'une facette du caractère ducal autre que celle qui transparaît dans les châteaux du Nord, il ne reste plus aujourd'hui qu'une cave, puisque le logis lui-même, superbement embelli par Mansart, succomba à la fin du XVIII^e siècle sous les coups de l'architecte Lebrun, maire d'Orléans, alors que la "Grosse Tour" avait disparu dès 1740. Quant aux autres sites qui firent, eux aussi, l'objet des soins de l'administration ducale, il n'en subsiste plus rien, sinon à Beaugency, Châteaurenard et Yèvre, où l'on chercherait en vain les effets de la sollicitude des maîtres des oeuvres du duché d'Orléans.

- (1) Voir J. Mesqui, Cl. Ribéra-Pervillé, Les châteaux de Louis d'Orléans et leurs architectes, dans Bulletin Monumental, 1980, t. 138, p. 293-345. Cette étude, dans la suite des notes, sera intitulée Les Châteaux... On y trouvera un résumé de la carrière ducale, ainsi que la bibliographie attenante.
- (2) Sur ce point, voir l'excellent ouvrage de M. Nordberg, Les ducs et la royauté. Etude sur la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne (1392-1407), Stockholm, 1964.
- (3) Archives Nationales, KK 267, Compte général du 1^{er} octobre 1404 au 30 septembre 1405, f^o 49 v^o.
- (4) On notera à ce sujet que, pour l'année 1404 par exemple, la recette totale provenant du duché d'Orléans fut de 6730 livres, pour 300 livres dépensées en oeuvres (Archives Nationales, KK 267, f^o 11 r^o).
- (5) Les Châteaux..., p. 300.
- (6) Ainsi la pièce conservée aux Archives Départementales du Loiret sous le cote 6 J 22, n^o 65, publiée dans Les Châteaux... (pièce justificative n^o II b) se retrouve-t-elle d'une façon exacte dans les comptes de 1406-1408, f^o 63 r^o - 66 v^o.
- (7) Les Châteaux... pièces justificatives n^o II a et I f. Pour Châteauneuf, voir plus loin en Annexe la pièce n^o I.
- (8) Ce rapport de 1 à 2 peut être mis en évidence dans la majeure partie des chantiers de l'époque situés en province : voir, par exemple, Les Châteaux..., pièce justificative n^o II b. Quelquefois, un des maîtres présents sur le chantier se distinguait par un salaire légèrement supérieur aux autres, en raison de sa plus grande qualification : citons ainsi le cas de Mâcon, en 1403, où l'un des maçons touchait 5 sous tournois par jour, tous les autres touchant 4 sous 2 deniers, et les manoeuvres 20 ou 21 deniers (Archives Départementales de Saône-et-Loire, Mâcon, DD 13).
- (9) Archives du Loiret, A 2142, f^o 37 r^o et suiv.
- (10) Ibidem, f^o 42-51 et 83-99.
- (11) Le compte situe les carrières de "Bruierre" à un quart de lieue du port de Bruierre sur la Loire; celui-ci, dit parfois "Bruierre-les-Gien", était placé en amont de cette ville, à douze lieues de Châteauneuf en suivant la Loire.
- (12) Voir A. Bezançon, Pierres sculptées provenant d'un chaland coulé en face de Châteauneuf entre 1816 et 1829, dans Bulletin des Amis du Musée de la Marine de Loire, du vieux Châteauneuf et sa région, n^o 21, octobre 1979, p. 6-7.
- (13) L. Jarry, Le Châtelet d'Orléans au XV^e siècle et la librairie de Charles d'Orléans en 1455, dans Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, t. XII, 1873, p. 387-421, et Atlas, planches XV et XVI.
- (14) Il est à noter ici que l'on retrouve la totalité des appartements et communs mentionnés par L. Jarry; en particulier, la "Chambre aux Orties" que l'auteur attribuait à Charles d'Orléans existait dès l'époque

- de son père. On sait que ces orties étaient, avec le hérisson, l'un des emblèmes choisis par le duc pour symboliser son intangibilité face au duc de Bourgogne, emblèmes auxquels Jean sans Peur répliqua par.. un rabot.
- (15) Les Châteaux..., pièce justificative n^o I f.
 - (16) L. Jarry, op. cit., et Archives du Loiret, A 2143.
 - (17) L'incarcération des Florentins se plaçait dans le contexte des luttes autour de la suzeraineté de la ville de Pise, en Italie. On consultera sur ce sujet L. Jarry, La vie politique de Louis, duc d'Orléans, Paris-Orléans, 1889, p. 339-340. Les prisonniers, ambassadeurs de Florence, furent incarcérés en septembre 1406 par le Chancelier d'Orléans et libérés après la mort de Louis.
 - (18) Sur Beaugency, on consultera l'étude architecturale de J. Vallery-Radot, dans le Congrès Archéologique de France, 1930, p. 335-351. Si le logis actuel recèle encore des traces antérieures à la réfection par Dunois, ces traces sont assez difficilement identifiables avec précision.
 - (19) Sur Boiscommun, voir F. Dupuis, Eglise et château de Boiscommun, dans Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, t. II, 1854-1858, p. 24-29. Dès cette époque, il ne restait guère de traces de l'ancien château, sinon des caves.
 - (20) Sur Châteauneuf, voir Abbé Bardin, Châteauneuf, son origine et ses développements, Châteauneuf, 1864; Col. A Billard, Châteauneuf et son château, s.l.n.d. Le premier ouvrage, bien que n'ayant abordé que de façon sommaire l'histoire architecturale du château, est néanmoins assez solide par sa documentation. Nous remercions très vivement M. A. Bezançon, président de la Société des Amis du Musée de la Marine de Loire, de nous avoir fait partager sa connaissance du site et l'expérience qu'il a accumulée depuis qu'il s'occupe du château; l'ensemble des constatations qu'il a bien voulu nous livrer en même temps qu'une documentation inédite est la base de cette notice.
 - (21) Sur l'incendie de Châteauneuf et la reconstruction du château, voir A. Bezançon, Le grand incendie de Châteauneuf-sur-Loire en 1301, dans Bulletin des Amis du Musée..., n^o 22, janvier 1980, p. 5-10. On trouve les comptes de construction dans R. Fawtier, Comptes royaux (1285-1314), Paris, 1953, n^o 2639-41, n^o 2706 (1299) et n^o 649-659 (1305). Vingt sept maisons furent achetées pour agrandir le château, comme en témoigne une transaction de 1307 (Archives Nationales, JJ 40, n^o 483).
 - (22) Les Châteaux..., pièce justificative n^o I a.
 - (23) Ibidem, pièce justificative n^o I b.
 - (24) Ibidem, pièce justificative n^o I c.
 - (25) Ibidem, pièces justificatives n^o I d, I e.
 - (26) Ibidem, pièce justificative n^o I f.
 - (27) Le mandement n'a pas été conservé; néanmoins, il est signalé de façon explicite dans le compte de 1406-1408, f^o 42 r^o et 83 r^o.
 - (28) Signalons que le compte mentionne trois lucarnes "flamandes" ayant "deux piez de saillie par manière de machecoul" (Annexe, pièce n^o 1).
 - (29) La présence de cette cheminée, qui existait bien avant 1406, puisque le compte indique qu'on la rétablit comme elle était auparavant, excluait la présence d'une herse, ce qui paraît pour le moins curieux. Ces tours avaient 15 pieds de diamètre externe.
 - (30) Une copie du devis de restauration de Théodore Lefebvre est conservée à la Bibliothèque Municipale d'Orléans, manuscrit 1740. Nous remercions M. A. Bezançon de nous en avoir fourni le texte dactylographié par ses soins. Théodore II Lefebvre était fils de Théodore Lefebvre, voyer de la ville d'Orléans, mort vers 1600; il eut un fils, Théodore III Lefebvre, qui s'occupa en 1669 du pont de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.
 - (31) La très belle "Grande Salle" s'étend aujourd'hui sur l'emplacement occupé autrefois par la "Grande Salle" et la chapelle : en effet, Théodore Lefebvre indique que la chapelle se trouvait séparée du "Grand Corps de Logis" par un double escalier qui venait de brûler en 1640, et sur les ruines duquel on édifiera plus tard la tour octogonale. Par ailleurs, les caves conservées justifiaient l'opinion que la "Grande

Salle" n'était pas, au Moyen Age, aussi étendue qu'à présent : elles occupent en effet à peine les deux tiers de la surface de la Grande Salle. Signalons enfin que les Fondations de la tour nord ont été mises en évidence lors de travaux, et qu'elles subsistent à l'angle nord-est de la Grande Salle (renseignement fourni par M. A. Bezançon).

(32) Nulle part dans le devis de Théodore Lefebvre il n'est fait mention de l'enceinte polygonale, sinon en ce qui concerne les ailes de la "Grande Salle" et de l' "Ancien Portail". De plus, l'architecte proposait, en 1640, d'aménager en terrasses l'emplacement qu'avait occupé, selon nous, le château, en dotant cette terrasse d'un mur de soutènement venant se raccorder au mur de la "Grande Terrasse", au sud du logis, ce qui prouve que rien ne subsistait de l'ancien château.

(33) Chastillon, dont la gravure est antérieure d'une vingtaine d'années au devis de Lefebvre, représente le mur de soutènement de la "Grande Terrasse" du logis comme enveloppant au nord-ouest l'ancien château. Cela est formellement démenti par la lecture du devis de 1640, qui propose, comme nous l'avons dit à la note 32, de construire une terrasse jusque là inexistante à l'emplacement de l'ancien château, avec un mur de soutènement neuf se raccordant à celui de la "Grande Terrasse". Il est d'ailleurs très net que Chastillon a déformé la réalité en ce qui concerne ces murs de soutènement : alors que Lefebvre signale que le pont sur le canal était accessible par des escaliers situés de chaque côté, comme de nos jours, Chastillon représente un pont-levis et un pont dormant de plain-pied avec les rives.

(34) Deux tours de la basse-cour subsistent de nos jours : elles correspondent à celles qui sont figurées par Chastillon. Par surcroît, la tradition veut que l'on ait repéré, durant ce siècle, les fondations d'une tour, en bordure des actuels fossés nord : cette tour correspondrait alors à la clôture de l'ancienne cour castrale nord (renseignement fourni par M. A. Bezançon).

(35) Lefebvre préconise de reconstruire ces cloisons en pierre. Sur la mention en 1396, voir référence en note 24.

(36) Comme nous l'avons dit en note 31, une seule de ces tours a pu être mise en évidence.

(37) Un aveu de 1452 confirme la disposition figurée par Chastillon, puisqu'il signale un château à quatre tours, avec deux tours flanquant la porte : voir M. Rignard-Péquet, Histoire générale des départements. Loiret, Orléans, 1910, article Châteauneuf.

(38) Plusieurs piliers ont été, en effet, retrouvés dans les maçonneries du sous-sol de la Grande Salle par M. A. Bezançon (quatre en tout). Il s'agit visiblement d'un réemploi lors des modifications de la "Grande Salle", car ces piliers datent, d'après leurs caractères architecturaux, du XIII^e ou du XIV^e siècle.

(38) Théodore Lefebvre semble indiquer qu'en 1640 les cuisines se trouvaient dans le "Grand Corps de Logis", à l'extrémité nord-ouest de celui-ci. Les comptes de 1406-1407 ne sont malheureusement pas assez précis pour effectuer une localisation des cuisines du XV^e siècle ; elles paraissent néanmoins avoir été situées dans un bâtiment particulier.

(40) "Une galerie... laquelle a par devant II piez de saillie dessus le pont" (A 2142, f^o 89 r^o).

(41) Ces hourds sont encore indiqués dans la gravure de Chastillon.

(42) La fontaine au "Didaluz" fit l'objet de réparations sous Charles d'Orléans (Archives du Loiret A 197); on perd ensuite sa trace.

(43) Voir J. Mesqui, La fortification dans le Valois du XI^e au XV^e siècle et le rôle de Louis d'Orléans, dans Bulletin Monumental, t. 135, 1977, p. 114-116.

(44) Voir plus haut, note n^o 22 et suivantes. Sur Châteaurenard, voir M. Petit, Notice sur Châteaurenard et ses châteaux, Montargis, 1863 ; P. Barbier, Note sur le château de Châteaurenard, dans Bulletin de la Société d'émulation de Montargis, t. VI, 1932, p. 13 et suiv.

(45) Le donjon de Janville subsistait au XIX^e siècle, mais il a été détruit depuis : voir J. Boucher de Molandon, Janville, son donjon, son château, dans Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, t. VIII, 1883-1886, p. 445 et suiv.

(46) Sur Lorris et son château, voir Ab. C. Bernois, Histoire de Lorris, dans Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1910-1913 (tiré à part et réédition sous le titre Lorris, ville royale).

(47) Le château de Nesploy fit l'objet de réparations sous Charles d'Orléans, en particulier aux galeries et au pont-levis (Archives du Loiret, A 197).

(48) Bibliothèque Nationale, collection Bastard d'Estang, Registre I d'Aubron, n^o 1106. Sur Vitry-aux-Loges, voir J. Quicherat, Histoire de Vitry-aux-Loges, dans Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, t. II, 1853, p. 7-17.

(49) J. Vallery-Radot, Yèvre-le-Châtel, dans Congrès archéologique de France, 1930, p. 401-418.

(50) Les Châteaux..., op. cit.



FIG. 13. — « Le château et la ville de Boiscommun, par Claude Chastillon (cl. Caisse nationale des Monuments historiques) ».



FIG. 14. — « Le château et la ville de Lorris, par Claude Chastillon (cl. Caisse nationale des Monuments historiques) ».

ANNEXE

PIECE N° 1 : Transcription par le comptable des oeuvres du duché d'Orléans du marché passé le 8 juin 1406 par le maître des oeuvres de maçonnerie Bernard Vincent en ce qui concernait la construction de la Grosse Tour de Châteauneuf.

(Archives du Loiret, A 2142, compte de 1406-1407, f° 48-49)

A Colin de Roucy, maçon et tailleur de pierre demourant à Sully-le-Chastel, pour paraschever une grosse tour ronde qui est encommancée à faire ou chastel de Chastelneuf-sur-Loire, et une viz. Premièrement, du dessus de la dicte tour qui est environ quatre toises de hault depuis terre il a abatu un pié de hault pour ce que la maçonnerie d'icelle tour estoit pourrie. Item et pour lever la dicte tour depuis les dictes quatre toises de hault où elle estoit jusques à vint six piez de hault, et pour faire aus diz vint six piez deux estaiges, et en chascun estaige une huisserie de pierre de taille pour entrer de la viz en icelle tour, chascun huis de cinq piez et demi de hault, de trois piez et demi de large à un chanfrait et ung battant. Avec ce, pour faire une cheminée de pierre de taille, et de icelle lever jusques au-dessus de l'entablement de d'icelle tour, et pour faire icelle cheminée de cinq piez de large et de quatre piez et demi de hault jusques à manteau. Et aussi une fenestre à siège et à travers de deux piez de large et de quatre piez de hault à ung chanfrait et à ung battant. Et trois archières apassées en la manière que par le maistre est ordonné et appointié, pareilles à celles qui sont en la tour dessus dicte. Et pour faire ou derrenier estaige de maçonnerie une huisserie, une cheminée, une fenestre, trois archières tout de pierre de taille comme dessus est dit. Et aussi bouchier l'uisserie par où on souloit aler aux galeries du dit chastel qui naguères ont été abatues. Et avec ce de arrachier une huisserie qui est embas de la dicte tour, et icelle reboucher et la rasseoir en hault des galeries, pour entrer des galeries en la dicte tour. Item de entabler la dicte tour de pierre de taille par dehors euvre et en euvre par dedens. C'est assavoir que la dicte tour a de travers de bout à autre par dehors euvre cinq toises, et les murs de la dicte tour ont cinq piez d'espoisse là où il a esté encommancé à ouvrir. Lesquiaux se retraient à chascun estaige d'un grant apan de large pour asseoir les soliveaux. Item pour lever de la dicte viz du hault de la dicte tour et sept piez au-dessus d'icelle tour, affin de faire une huisserie à entrer de la viz en la dicte tour de pierre de taille ; et outre ce pour faire en la dicte viz III fenestres apassées par l'ordonnance du dit maistre des euvres pour esclarer en la dicte viz. Et pour icelle viz entabler de pierre de taille. Pour ce, païé par marchié à eulx fait et demouré comme au derrenier rabaisseur, l'an mil IIII^e et six, le VIII^e jour de juing, pris chascune toise de maçonnerie XLVIII s.p., le marchié cy rendu. Païé à lui pour soixante toises de maçonnerie qui ont esté faites en la dicte tour et viz par la manière et espoisseur que cy dessus est dict et divisé, pour chascune toise XLVIII s.p. comme dit est cy dessus ès lettres de marchié. Pour ce, IX^{xx} l.t. Et par certification de Maistre Bernard Vincent, maistre des euvres de maçonnerie de Monseigneur de Duc dessus dit, le XXII^e jour de janvier l'an mil CCCC et six, avec quittance cy rendue. Pour ce, IX^{xx} l.t., valent VII^{xx} IIII l.p.

PIECE N° 2 : Dépenses faites pour la construction de la charpente de la Grosse Tour de Châteauneuf en 1407.

(Archives du Loiret, A 2142, compte de 1407-1408, f° 90-91)

A Jehan Machu, charpentier d'Orléans, pour avoir fait les euvres de charpenterie qui failloit faire en la grosse tour ronde qui est au coing des galeries du dit chastel de Chasteauneuf devers la ville d'ilec. Laquelle tour contient quatre toises et demie de large, ou environ, dehors euvre, à prendre six piez pour toise. En laquelle tour il a levé deux poutres : l'une à l'estaige d'ambas d'icelle tour, de trois toises de long et d'un pié et demi de fourneture, et par dessus a mis solives joingnans l'une à l'autre. Il a mis en l'estaige d'amont une aultre poutre de IIII toises de long, et de la fourneture de la première d'ambas, et a mis solives apassées de pié et demi de millieu à millieu. Et a mises icelles solives entre deux l'une à tenon et à mortaise aux sablières, et sur icelles sablières garni de planchiers, lequel blanchier (sic) est resoillé. Et aussi a mis sur l'espoisse des murs de la dicte tour doubles sablières tout autour d'un pié sole de la fourneture en un san, et d'un apan et un posse en l'autre san ; lesquelles sont assemblées par manière de fer de besche, et les sablières se chanfrainent pour faire chanlate d'elles mesmes. Et aussi a assemblé taseaux entre icelles sablières, qui sont mis de VIII piez en VIII piez en tenon et mortaise en icelles sablières. Et aussi dessus icelles sablières a enhoté XXXIIII goussez de chascun III piez et demi de long ou environ, et d'un apan de fourneture, qui sont apassées en telle manière qu'il y a trois bées chascune de cinq piez pour faire trois lucarnes flamenches. Et a assamblé sur chascun gousset ung chevron de XXVIII piez de long qui porte le comble par son millieu, dont les tenons d'iceulx entrefes passent tout outre les diz chevrons. Et y a mis une jambette et un esselier de VI piez de long ou environ, de la fourneture des diz chevrons, qui se assemblent au chevron et au gossez. Lequel comble il a fait de sept quartiers. Et aussi en la dicte tour a mis ung poinsson de dix huit piez de long qui descent sur l'entref et se ferme à tenon et mortaise à icelui entref. Lequel entref a douze piez de long et un pié solle de fourneture. Lequel poinsson porte jusce et bassin. Et aussi a fait une enheureuse de VI piez de long ou environ, et trois lucarnes flamenches dont les-quarrez d'icelles lucarnes ont huit piez de hault ou environ et cinq piez de large. Ont icelles lucarnes deux piez de saillie par manière de mauchecoul. Esquelles à chascun costé les chevrons du grant comble portent pli se eulx-mesmes. Et a fait en chascune ferme un poinsson de neuf piez de long qui fait manière de fecelet par en hault pour mettre une verge à mettre une bannière. Et aussi d'icelle lucarne a fait une ferme ronde devant et par bois fermettes à III quartiers. Et aussi a fait le comble de la viz par où l'en monte aux estaiges de la dicte tour. Laquelle viz a VIII piez de large par dehors euvre. Et mis sablières sur l'espoisse des murs d'icelle viz. Lequel comble est fait à trois quartiers. Et mis un poinsson qui porte jusce et bassin. Et a fait l'enheureuse de la dicte viz bien et deument comme il appartient. Pour ce, par marchié à lui fait et demouré comme au derrenier rabaisseur le X^e jour de juillet l'an mil CCCC et sept, rendu cy, XL l.p., par ausi qu'il querra chasbles, et engins, eschaffaulx et tout ce que lui fauldra à lever la ditte besoigne. Pour ce, XL l.p.

TABLE DES MATIERES

EXAMEN GLOBAL DES CHANTIERS DUCAUX D'APRÈS LES SOURCES CONTEMPORAINES :

- Les comptes particuliers de travaux	5
- La nature des travaux réalisés sous le règne ducal	6
- Les maîtres des oeuvres et leur rôle	7
- La main d'oeuvre	8
- Les chantiers	8

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE CONSTRUCTION DANS LES CHÂTEAUX :

- Orléans	11
- Beaugency	12
- Boiscommun	14
- Châteauneuf-sur-Loire	14
- Châteaurenard	23
- Janville	25
- Lorris	25
- Nesploy	25
- Neuville-aux-Bois	25
- Vitry-aux-Loges	26
- Yèvre-le-Châtel	26

LES CHÂTEAUX DANS LE DUCHÉ ET HORS DU DUCHÉ D'ORLÉANS; ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE DE CONSTRUCTION DUCALE 29 |

NOTES

NOTES	30
-------------	----

ANNEXE

ANNEXE	34
--------------	----